

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

25, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.00

Abonnements : 3.79

Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Boment, 1

Téléphone 6.66

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne!

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**La Russie des Soviets et la Petite-Entente.
La crise ministérielle belge n'est pas résolue.
La France et ses dettes envers les Etats-Unis.
Le malaise de la politique intérieure française.**

Les Soviets bénéficient de l'inquiétude que l'Allemagne hitlérienne donne à ses voisins. Déjà la France s'était tournée vers eux et la nouvelle amitié franco-russe, née sous l'empire des craintes que donne le chauvinisme germanique, est en voie d'atteindre au même degré de chaleur que l'ancienne; nous ne sommes peut-être même pas très loin d'une nouvelle alliance. On pourra dire, si elle se produit, que l'Angleterre, par sa politique décevante, aura tout fait pour jeter la France dans les bras de Moscou.

L'exemple français n'a pas tardé à être suivi par la Petite-Entente. Samedi, le conseil permanent de la Petite-Entente a rendu public un échange de correspondances entre le commissaire soviétique pour les affaires étrangères Litvinof et ses collègues tchèque et roumain, MM. Bénès et Titulesco, par lequel la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et l'Union soviétique établissent entre elles des rapports diplomatiques normaux et décident d'accréditer mutuellement des ministres plénipotentiaires à Moscou, à Prague et à Bucarest.

La Yougoslavie accomplira en temps opportun la même formalité.

La réconciliation des Etats de la Petite-Entente avec les Soviets prépare la candidature de la Russie à la Société des nations.

M. de Broqueville, chargé vendredi, par le roi Léopold, de former le nouveau cabinet belge, s'est aussitôt mis à la besogne.

Samedi, à 11 h., M. de Broqueville déclarait qu'il considérait le gouvernement comme virtuellement constitué. Des listes probables circulaient et on annonçait déjà que la première mesure du nouveau cabinet serait de mettre le Parlement en vacances, après lui avoir demandé les pleins pouvoirs pour une période de six mois.

Mais, le soir, le bruit se répandit que M. de Broqueville rencontrait de graves difficultés. Ce bruit fut confirmé par la note officielle suivante :

« Le comte de Broqueville, premier-ministre, a offert à M. Godding, sénateur libéral d'Anvers, de faire partie du nouveau ministère. Pour des raisons de convenances personnelles, M. Godding n'a pas cru pouvoir accepter. »

« Le comte de Broqueville, auquel s'est joint M. Albert Devèze, a fait de vives instances auprès de M. Paul Hymans pour qu'il accepte la succession de M. Emile Janson au ministère de la justice. M. Paul Hymans a décliné cette offre. »

Peu après, le *Soir*, de Bruxelles, confirmait que la constitution du cabinet rencontrait brusquement des difficultés du fait des parlementaires libéraux, tant au point de vue de la répartition des portefeuilles que des points essentiels du programme gouvernemental.

Toute la formation du cabinet se trouve ainsi remise en question.

Un juriste français éminent, M. Henri Texier, auteur d'une étude sur les principes juridiques des dettes interalliées, a adressé aux membres du gouvernement une lettre au nom du comité de défense, qui s'est constitué, il y a deux ans, au sujet du problème des dettes. Voici le passage principal de cette lettre : « Le refus pur et simple de paiement opposé lors des dernières échéances était fondé sur deux raisons sur lesquelles il n'est pas permis de revenir sans infliger à soi-même un désaveu intellectuel et moral qui nous ferait perdre la face. La première de ces raisons est la réserve formelle que les Chambres françaises ont unanimement adoptée en

même temps que la ratification des accords et qui subordonne les paiements à faire par la France aux paiements reçus par elle au titre des réparations. La seconde est celle du moratoire Hoover, c'est-à-dire de la responsabilité qu'ont encourue les Etats-Unis dans la cessation des versements qui étaient faits à la France par l'Allemagne — et d'ailleurs de l'accord mentionné par écrit qui est intervenu à cet égard entre les présidents Hoover et Laval. »

Il règne en France, depuis le début de l'année, une agitation latente, qui a atteint, le 6 février, son paroxysme et qui, pour être actuellement moins visible, pourrait cependant, d'un jour à l'autre, se manifester violemment à nouveau.

L'opinion publique, soulevée par les affaires Stavisky, est profondément irritée par certains faits où il n'y a peut-être que de la maladresse, mais où elle croit voir de la préméditation et du parti-pris.

Il en est ainsi des querelles qui opposent, à propos de la mort du malheureux conseiller Prince, les experts chimistes aux experts médecins. Les partisans de la thèse du suicide de M. Prince s'appuient, comme on sait, sur les rapports des chimistes, qui déclarent qu'ils n'ont pas trouvé trace d'anesthésiant ou de stupéfiant dans les viscères qui leur ont été soumis. Ceux qui croient au crime — et ils sont l'immense majorité — s'appuient sur le rapport des médecins qui disent que, si les chimistes n'ont rien trouvé, c'est parce que la substance utilisée était très volatile, de telle sorte qu'elle n'a pas laissé d'autre trace que les lésions indéniables qui ont été constatées dans les tissus des poumons et des reins. Le docteur Balthazar, de Paris, a sagement fait remarquer à ce propos que la toxicologie ne peut pas prétendre tout déceler et que ce n'est pas la première fois qu'elle réserve des déceptions. On a pensé à ce propos au prédécesseur de l'expert chimiste actuel, qui fut abattu à coups de revolver par un malheureux qu'avait exaspéré une erreur formidable d'expertise.

Une autre source d'irritation est l'apparition successive de témoins plus que suspects, qu'on dirait chargés de salir la mémoire du conseiller Prince. Il y en a, en général, un par semaine qui disparaît d'ailleurs dès qu'on publie son casier judiciaire, toujours plus ou moins chargé.

Enfin, la commission d'enquête sur les événements sanglants du 6 février a statué sur un certain nombre de points. Ses réponses ont marqué son embarras et son incertitude : elles sont souvent confuses, rarement unanimes, parfois en contradiction flagrante avec les déclarations faites sous la foi du serment par des témoins qui, pour une part, furent aussi des victimes.

Disons, en résumé, que la commission a reconnu que les sommations n'avaient pas été faites suivant toutes les prescriptions légales; qu'une des fusillades avait eu lieu sans que « des violences ou voies de fait » eussent été exercées contre le service d'ordre (notons que ce fut l'une des plus meurtrières); qu'une autre fusillade eut lieu sans plus de nécessité; que des membres du service d'ordre ont commis des actes de brutalité inutiles (blessés, frappés, ou même achevés, alors qu'ils étaient à terre ou qu'ils essayaient de s'enfuir). Surtout, la commission a dû reconnaître que le service d'ordre avait été mal institué; mélange des unités, mauvaise organisation du commandement, erreurs du service de renseignements, insuffisance des effectifs. D'autre part, la commission a admis que des

coups de feu ont été tirés de la foule, mais, comme il n'y a pas eu, dans le service d'ordre, de blessés par balles, elle a ajouté qu'il s'agissait d'« armes de faible portée ». Enfin, elle a déclaré que les manifestants étaient porteurs d'armes diverses : « matraques, barres de fer, cannes (sic), rasoirs, etc. ». On aimerait savoir ce qu'on entend par « etc. ».

M. Dommange, député de Paris, a annoncé qu'il soumettrait à la commission une série d'autres questions.

Le règlement du plébiscite sarrois

Sarrebruck, 9 juin.

La décision du Conseil de la Société des nations, fixant la date du plébiscite de la Sarre au 13 janvier 1935, a été accueillie avec satisfaction. Non seulement les partis opposés : *Deutsche Front* et *Freiheitsfront* manifestent leur contentement de voir l'état d'incertitude prendre fin, mais l'industrie sarroise pourra respirer de nouveau. L'incertitude pesait lourdement sur la Sarre qui, pour une grande partie, est encore aujourd'hui entre les mains de Français. Eux aussi savent maintenant à quoi s'en tenir.

L'opposition, soit catholique soit socialiste, aurait préféré que la France ne donnât pas son consentement à la fixation de la date jusqu'à ce que la terreur, les menaces et le boycottage nazistes fussent effectivement abolis. En effet, quiconque connaît les affaires de la Sarre se rend compte que les méthodes des nazis et même celles du gouvernement allemand, poursuivront toujours un but d'intimidation. Pour ces raisons, les cercles de l'opposition estiment que le Quai d'Orsay a peut-être agi imprudemment. L'opposition doute fort que les garanties soient exécutées loyalement par la *Deutsche Front* et par le gouvernement allemand, et c'est pourquoi on s'étonne que le Conseil de la Société des nations ait cru pouvoir donner son consentement sur une simple déclaration par lettre de la part du gouvernement hitlérien.

Certes, l'opposition reconnaît que la France est restée fidèle à son principe de l'exécution des traités. Mais un traité ne doit pas rester lettre morte. Les conditions du traité touchant la consultation populaire sont la liberté, la sincérité et le secret du vote. Ces conditions sont-elles assurées ? Non ! La terreur qui sévit en Sarre revêt des formes incroyables.

Etant donné, d'une part, l'insuffisance des garanties données par l'Allemagne et, d'autre part, le fait que les conditions préalables à la consultation populaire ne répondent pas aux exigences du traité de paix, on peut se demander s'il n'aurait pas été plus sage de demander à la Cour permanente de justice internationale une interprétation des textes relatifs au plébiscite. Il faut regretter que la Cour de La Haye n'ait pas été consultée à cette occasion, d'autant plus que les cas sont déjà nombreux où le Conseil a préféré « étouffer » telle affaire qui avait tenu en émoi l'opinion internationale plutôt que de recourir à la Cour pour faire la lumière nécessaire à la consolidation de la paix.

On sait, d'ailleurs, qu'un certain nombre de juristes, bien connus dans le monde international, ne sont nullement d'accord avec le Conseil sur la manière dont il a traité l'affaire de la Sarre. Ainsi, M. Politis et sir John Fisher Williams ont tous deux nié que la consultation populaire pût avoir lieu dans les circonstances actuelles. Lors du Congrès international pour la paix tenu à Bruxelles au mois de février 1934, M. Politis, parlant du plébiscite sarrois, déclarait : « D'après les engagements en vigueur, le plébiscite doit avoir lieu l'année prochaine. La Société des nations est chargée de l'organiser de manière à garantir aux habitants de la Sarre la possibilité de se prononcer en toute liberté et sincérité... Or, comme dans les conjonctures actuelles, la Société des nations pourrait ne pas être en mesure d'assurer aux Sarrois toutes les garanties qu'ils sont en droit d'en attendre, la question se pose de savoir s'il ne serait pas plus pratique d'ajourner le plébiscite jusqu'au moment où il pourrait avoir lieu avec moins de difficultés; mais on peut se demander si le Conseil a le droit de prendre une telle décision qui, dans certains milieux, serait certainement critiquée. Si l'on s'en tient à la lettre des textes, le doute est permis, et dans le doute le conseil hésitera à assumer la responsabilité de faire ajourner le plébiscite. Si l'on examine au contraire l'esprit des textes, il se peut que l'on en arrive à d'autres conclusions. Il s'agit en somme de procéder à l'inter-

prétation des textes pour savoir si, dans les conjonctures actuelles, la lettre doit l'emporter sur l'esprit ou si l'esprit doit l'emporter sur la lettre des textes. La Cour pourrait utilement éclairer là-dessus le Conseil. Si elle estimait que, étant données les circonstances, l'ajournement du plébiscite est légalement possible, la responsabilité du Conseil serait à l'abri en le décidant. Si, au contraire, la Cour était d'avis que l'ajournement n'est pas possible, le Conseil serait mieux à même de demander aux membres de la Société des nations les moyens nécessaires pour assurer la liberté et la sincérité du plébiscite. »

Le grand juriste anglais John Fisher Williams, dans une excellente étude publiée dans *The Manchester Guardian* du 8 février, exprimait l'opinion suivante : « Toutefois, si quelque accident imprévu devait empêcher que tous les préparatifs fussent terminés à temps, un court ajournement, c'est-à-dire d'un ou de deux mois, serait admissible après l'expiration de la période de quinze ans. Le seul événement qui permettrait de concevoir un ajournement indéfini, serait le cas où le Conseil de la Société des nations établirait, avec une pleine conscience de la grave responsabilité internationale qu'entraînerait une telle décision, en toute impartialité, que l'Allemagne a montré la détermination arrêtée d'empêcher que le plébiscite ait lieu en toute justice. Dans ce cas, on pourrait dire que l'Allemagne a fourni, par une première rupture du traité, une excuse à la Société des nations pour l'accomplissement de son devoir. »

Cette détermination arrêtée d'empêcher par tous les moyens l'exécution de la consultation populaire existe depuis le mois de juillet 1933. Des centaines de cas de terreur, des milliers de cas de pression morale en sont la preuve : mais le Conseil de la Société des nations n'en tient pas compte !

Mais la décision du Conseil est prise. Le Front allemand et le gouvernement de Berlin auront à prouver maintenant s'ils sont de bonne foi et si vraiment ils veulent observer les garanties données par le Reich allemand. Quant à nous, nous doutons beaucoup de la parole d'un gouvernement qui se moque des traités. Hitler a cependant déclaré dans un discours prononcé devant le Reichstag et devant les troupes d'assaut, à Kehlheim, en Bavière, au mois d'octobre 1933, que tout traité ou arrangement signé par lui serait exécuté. Le monde entier n'est-il pas témoin chaque jour de la façon dont le concordat avec le Saint-Siège est exécuté ? Toute la diplomatie ne se rend-elle pas compte de la manière dont l'Autriche est traitée par Hitler, et de l'anarchie complète qui règne dans l'Allemagne d'aujourd'hui, où chaque chef ou sous-chef fait tout ce qui lui plaît ? Quelles garanties vraiment efficaces sont données au Conseil qu'après le plébiscite les « opposants » seront vraiment protégés ? Quelle valeur auront les plaintes adressées au tribunal du plébiscite ? Quel effet auront les pétitions de Sarrois lésés dans leurs intérêts ? Est-ce que les diplomates et les politiciens de Genève croient vraiment qu'une seule des garanties données au Conseil sera exécutée ? Les membres du Conseil de la Société des nations ont cependant été suffisamment renseignés de divers côtés sur la situation en Sarre ; malgré ces graves avertissements, le Conseil a cru devoir fixer la date de la consultation populaire. Il est vrai que lord Eden et M. Barthou, ministre des affaires étrangères de France, ont souligné que cette date n'était pas irrévocable et que, par conséquent, la condition *sine qua non* de l'exécution du plébiscite était le parfait maintien de l'ordre dans le territoire et la cessation du régime de pression et de terreur.

Il est certain que ni les promesses du *Deutsche Front* ni les garanties données par le gouvernement allemand ne seront exécutées si le territoire de la Sarre est rattaché au Reich. Que pourra faire, par exemple, le tribunal du plébiscite pendant la période transitoire d'une année, si les membres de l'opposition antihitlérienne sont boycottés par les autorités ou par la population allemande ? Quelle valeur peut avoir le droit de pétition devant le Conseil de la Société des nations, étant donnée la haute procédure de cette institution ?

Le rapport du baron Aloïsi et la décision du Conseil de la Société des nations ne sont aucunement propres à raffermir la confiance de la population dans la Société des nations ni à garantir la vie, la sécurité et les biens des « opposants » sarrois. La Sarre espère au moins que le Conseil de la Société des nations surveillera lui-même l'exécution des garanties données et qu'il trouvera le courage de déclarer, si besoin est, que le plébiscite ne peut avoir lieu si la liberté la sincérité et le secret du vote ne sont pas assurés.

E. M.

LA GRANDE SEMAINE DE PARIS

Paris, 10 juin.

Le gouvernement français a accepté qu'on organisât, du 17 juin au 3 juillet, sous le nom de « Grande semaine de Paris », un ensemble de fêtes mondaines et populaires qui encadreront la journée solennelle et traditionnelle du grand-prix hippique. Cette « semaine » aura d'abord cette originalité de compter quinze jours, durant lesquels la capitale française déploiera toutes ses séductions, dans un tourbillon de manifestations où l'esprit, l'élégance, le raffinement, le sport, la curiosité et la bonhomie savoureuse trouveront tour à tour leur compte.

D'après ce qu'on en sait dès à présent, deux galas sensationnels sont prévus, en dehors de ceux que donneront les grands théâtres subventionnés : l'un aura lieu le 23 juin, à l'aérodrome du Bourget, où, à l'issue d'une fête aérienne d'une formule toute nouvelle, un souper grandiose sera servi dans les vastes hangars aménagés à cet effet. Le second sera un bal des plus brillants dans le cadre prestigieux des salles du palais de Versailles. Dans les jardins fameux du même palais, parmi les féeries des jeux d'eau et de lumière, une fête de nuit somptueuse déploiera ses splendeurs. Les manifestations les plus variées se succéderont sans interruption : un grand bal à l'Opéra ; une formidable exhibition des nouveautés de la mode parisienne, des spectacles suivis de ces soupers, où la cuisine classique, les vins de France et les toilettes formeront un de ces ensembles comme aucun autre pays n'en peut offrir. A cela s'ajoutent les courses de Longchamp et le grand-prix, des expositions diverses, des batailles de fleurs à rendre jalouse la Côte d'Azur. Voilà pour les fêtes mondaines. Mais les réjouissances populaires ne feront point défaut non plus, loin de là. Sur la Seine se dérouleront des tournois nautiques, des joutes de jour et de nuit. On verra passer dans les rues de Paris une course automobile, des retraites aux flambeaux, des fantasias avec le concours des spahis de Senlis, des retraites nocturnes et d'autres cortèges accompagnés de musique. A Vincennes et au Bourget, des fêtes aériennes attireront les foules, tandis que, au jardin d'acclimatation, une grande foire alsacienne tiendra ses assises gastronomiques. Enfin, des bals populaires innombrables feront concurrence aux réjouissances traditionnelles du 14 juillet.

Le programme sportif est particulièrement chargé et varié. Il débute le 16 juin par l'arrivée à Paris d'un rallye automobile international et se termine le 8 juillet par de grandes fêtes au Bois de Boulogne, après une série impressionnante de matches et de concours ; signalons la coupe Davis, le gala de l'Union des artistes, ceux de l'escrime, des sports et de l'éducation physique. Championnat d'athlétisme, boxe, football, fêtes nautiques avec le concours de la marine, festivals de musiques militaires étrangères et françaises, journée des Drags, championnat cycliste, gala de l'élégance féminine en automobile : voilà de quoi faire rêver les plus difficiles.

Des facilités de transport extraordinaires seront accordées par tous les organismes intéressés et rien n'a été oublié de ce qui donnera au voyage attrait, confort et bon marché.

Les illuminations nocturnes dont Paris est si prodigue seront largement étendues et la lumière sera l'un des artistes dont la fantaisie et les possibilités indéfinies contribueront le plus à l'éclat de ces fêtes et l'on peut imaginer l'émerveillement des visiteurs devant ces manifestations, avant-goût alléchant et prometteur de l'exposition de 1937. *i. e.*

Esclandres en France

Grenoble, 10 juin.

Des incidents assez sérieux se sont produits à l'occasion d'une réunion de la Fédération républicaine de l'Isère, au cours de laquelle ont pris la parole MM. de Lasteyrie et Philippe Henriot.

Des groupes d'extrême-gauche avaient décidé d'empêcher cette réunion. Un service d'ordre important a dû protéger les auditeurs à leur entrée. Quelques-uns ont été cependant sérieusement blessés.

Gardes mobiles et gendarmes ont chargé à plusieurs reprises. On compte une vingtaine de blessés, tant parmi les manifestants que dans le service d'ordre. Quinze arrestations ont été opérées.

Vers midi, le calme est revenu et le banquet de la Fédération a eu lieu sans nouveaux incidents.

Cambray, 11 juin.

Hier dimanche, après midi, avait lieu une réunion organisée par la section locale des Croix-de-feu. Des bagarres se sont produites.

UN CONSUL JAPONAIS DISPARU

Changhai, 10 juin.

M. Kuramoto, vice-consul japonais à Nankin, a disparu.

Les autorités japonaises sont enclines à considérer l'affaire comme grave.

Nankin, 11 juin.

La disparition mystérieuse du vice-consul du Japon cause une vive inquiétude à Nankin.

C'est vendredi dernier, après avoir pris congé de M. Ariyoshi, ministre du Japon en Chine, que M. Kuramoto a disparu.

Les autorités chinoises et japonaises se livrent à une enquête.

La réconciliation de la Petite-Entente avec la Russie

Bucarest, 10 juin.

A l'occasion du rétablissement des relations régulières entre la Roumanie et les Soviets, le commissaire Litvinof vient d'adresser une lettre à M. Titulesco, dans laquelle il confirme l'accord réalisé et les engagements pris.

Ces engagements comportent pour les deux pays le respect de la souveraineté de chacun des Etats et l'engagement de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires intérieures de chacun d'eux.

Les deux Etats s'engagent à ne créer, ni à soutenir, ni à autoriser le séjour sur leur territoire d'organisations se proposant la lutte armée contre l'un d'eux.

De même ils s'engagent à interdire le recrutement, ainsi que l'entrée et le transit par leur territoire de toute espèce de matériel militaire destiné à ces organisations.

M. Titulesco a envoyé la même lettre à Litvinof. *Genève, 10 juin.*

Samedi, le commissaire du peuple Litvinof et le ministre des affaires étrangères Bénès ont échangé des lettres identiques par lesquelles ils nouent des relations diplomatiques normales entre la Tchéco-Slovaquie et l'Union soviétique.

Des lettres identiques ont été échangées entre le commissaire du peuple et M. Titulesco, par lesquelles des relations diplomatiques entre la Roumanie et la Russie ont été inaugurées.

Le gouvernement de Yougoslavie décidera définitivement sur cette question après le rapport du ministre des affaires étrangères, M. Yevitch, lorsque celui-ci reviendra de son voyage officiel à Paris.

Le texte des lettres échangées entre MM. Bénès et Titulesco, d'une part, et Litvinof, d'autre part, est le suivant :

« Genève, 9 juin. M. le commissaire du peuple, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

« A la conférence de la Petite-Entente de Zagreb, le 22 janvier 1934, les trois ministres ont décidé entre eux qu'il serait opportun que les Etats membres de la Petite-Entente reprissent les relations diplomatiques normales avec l'Union soviétique dès que les conditions diplomatiques et politiques nécessaires seront réunies. A la suite de ma conversation avec vous, Monsieur le commissaire du peuple, du début de juin, le Conseil permanent de la Petite-Entente a constaté à Genève que les conditions politiques et diplomatiques permettent maintenant à chacun des Etats membres de la Petite-Entente d'agir conformément à la résolution de Zagreb, au moment opportun.

« Vu ce qui précède, je suis heureux de vous informer que, comme résultat de nos conversations, le gouvernement de la République tchéco-slovaque (du royaume de Roumanie) a décidé d'établir des relations diplomatiques normales avec le gouvernement de l'Union soviétique et de procéder à la nomination d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

« J'ai la ferme conviction que les relations ainsi établies resteront toujours normales et amicales et que nos nations continueront à coopérer pour leur plus grand bien réciproque au maintien de la paix du monde.

« Veuillez agréer, etc. Edouard Bénès. — Titulesco. »

Le commissaire Litvinof a répondu à MM. Bénès et Titulesco par la lettre suivante : « M. le ministre, je suis heureux de vous informer que, comme résultat de nos conversations, le gouvernement de l'Union soviétique a décidé d'établir des relations diplomatiques normales avec le gouvernement de la République tchéco-slovaque et du royaume de Roumanie et de procéder à la nomination d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. J'ai la ferme conviction que les relations ainsi établies resteront toujours normales et amicales et que nos nations continueront à coopérer pour leur plus grand bien réciproque au maintien de la paix du monde. Veuillez agréer, M. le ministre, l'assurance de ma plus haute considération. — Litvinof, commissaire du peuple. »

Paris, 10 juin.

Les journaux se montrent satisfaits de la reconnaissance des Soviets par la Petite-Entente.

Le Petit Journal écrit :

« Il n'existe maintenant entre Moscou et les Etats de la Petite-Entente aucun différend territorial ou autre. Ainsi, grâce à MM. Titulesco, Litvinof, Bénès, Yevitch, et, il faut le souligner tout particulièrement, à M. Barthou, le danger de guerre s'éloigne de l'Europe orientale. Souhaitons qu'un jour prochain il disparaîtra aussi de l'Europe centrale. »

Le conflit entre Madrid et Barcelone

Barcelone, 10 juin.

La situation créée par la sentence du tribunal des garanties constitutionnelles annulant la loi agraire catalane n'a pas éprouvé de changement.

Le gouvernement de la Généralité de Catalogne persiste à croire que la sentence lèse son autonomie.

Dans la première réunion de son parlement, mardi, la même loi annulée par le tribunal de Madrid sera de nouveau soumise à ratification.

Fort de cette ratification, le gouvernement catalan déclarera la loi en vigueur.

Barcelone, 11 juin.

Au cours d'une réunion organisée hier, dimanche, en son honneur par la gauche républicaine de Catalogne, M. Companys a déclaré que la sentence du tribunal des garanties constitutionnelles constituait à ses yeux une attaque contre l'autonomie catalane.

M. Companys a recommandé aux Catalans de se plier à la discipline imposée par le gouvernement de la Généralité. « Quand je dirai aux Catalans : « Mes frères, suivez-moi », a conclu l'orateur, tous devront obéir et se mettre sur le pied de guerre. »

Les menées révolutionnaires en Espagne

Madrid, 10 juin.

Hier soir, dimanche, des inconnus ont attaqué par deux fois, à coups de revolver, une automobile occupée par une personnalité monarchiste qui se rendait à un dîner donné par le marquis de Valdiglebas, directeur du journal monarchiste *La Epoca*, dans sa maison de campagne des environs de Madrid.

La garde civile a poursuivi les assaillants qui ripostèrent à coups de feu.

Un garde civil a été grièvement blessé.

On suppose que l'attentat était dirigé contre le fils de l'ancien dictateur Primo de Rivera, qui assistait à ce dîner. Trois personnes ont été arrêtées.

Séville, 10 juin.

La grève agricole continue dans la province. Un détachement de soldats a été envoyé à Ecija ; plus de trente arrestations ont été opérées.

Ciudad Réal, 10 juin.

A Manzanarès, la grève est générale. Plusieurs socialistes ont été arrêtés pour port d'armes.

Saragosse, 10 juin.

La grève agricole continue avec la même intensité. A Egea, les grévistes ont détruit un certain nombre de vignes et d'arbres fruitiers.

Madrid, 11 juin.

A proximité de la plage de Madrid, une collision s'est produite entre deux groupes de jeunes gens d'idées politiques opposées. On signale un mort et trois blessés appartenant au parti fasciste.

Le terrorisme naziste en Autriche

Vienne, 10 juin.

Samedi matin, l'inspecteur de gendarmerie du poste d'Oberkappel a trouvé dans la forêt, à un kilomètre de la frontière allemande, un paquet contenant 68 explosifs, enveloppés dans un sac à sel, d'origine bavaroise. Le sac contenait encore 4 bobines de mèche. Les explosifs ont certainement été introduits de Bavière en Autriche.

Vienne, 11 juin.

Hier dimanche, des actes de terrorisme ont été commis à nouveau.

Des tentatives d'actes de sabotage ont été commises en divers endroits sur les voies ferrées en Basse-Autriche.

La destruction de la salle de gymnastique d'une école de Vienne a causé une indignation très vive parmi la population.

Des individus ayant répandu de l'huile et du pétrole sur le stade de Vienne, celui-ci est inutilisable pour quelque temps. Les pelouses du Prater ont été semées de tessons de bouteilles, ce qui a soulevé la colère de tous les jeunes sportifs et de nombreux promeneurs.

Des dégâts ont été causés par des explosifs aux forêts domaniales de Schwarzenberg.

Enfin, des dégâts considérables ont été causés aux usines électriques du Spullersee par des individus venus d'Allemagne.

Vienne, 11 juin.

Le conseil des ministres a siégé pendant toute la journée d'hier dimanche, en raison des événements de ces derniers jours.

Krems (Basse-Autriche), 11 juin.

Prenant la parole à la manifestation patriotique de Krems, M. Schuschmig, représentant du chancelier Dollfuss, a dit que le gouvernement a usé pendant longtemps de patience. Maintenant, la coupe est pleine.

Les participants ont voté une résolution déclarant que les organisations patriotiques vont agir elles-mêmes contre les fauteurs de troubles et se constituer en corps de défense.

Vienne, 11 juin.

Les actes de sabotage commis dans la nuit de samedi à dimanche contre les installations ferroviaires semblent prouver que les auteurs avaient l'intention de troubler le trafic du dimanche dans la banlieue viennoise. Des actes de sabotage ont été commis sur presque toutes les lignes.

Nouvelles diverses

La conférence de la Petite-Entente a été fixée aux 18, 19 et 20 juin, à Bucarest. M. Barthou arrivera le 20.

— L'émir de Transjordanie est arrivé à Londres, samedi soir.

— Tefvik Rouchdy bey, ministre turc des affaires étrangères, est parti pour Trébizonde où il va saluer le schah de Perse, qu'il accompagnera ensuite jusqu'à Ankara.

— Samedi matin, a été célébré, à Bruxelles, le mariage de M^{lle} Claudel, fille de l'ambassadeur de France, avec M. Jacques Paris, secrétaire d'ambassade.

La Jeunesse hitlérienne contre le clergé catholique

Carlsruhe, 9 juin.

A la suite d'un article intitulé : « Nous attaquons ! », publié dans l'organe de la jeunesse hitlérienne du pays de Bade par le chef hitlérien badois Kemper, qui invitait les jeunes hitlériens à faire une guerre d'extermination « aux réactionnaires, aux tenants de l'esprit de caste, aux bourgeois obtus, aux meneurs de l'ancien parti du Centre, aux incorrigibles du Casque d'acier », la Jeunesse hitlérienne de Carlsruhe a parcouru la ville en manifestant, surtout devant les maisons des ecclésiastiques catholiques. Devant chacune de ces maisons, après un roulement de tambours et un signal de trompettes, les jeunes hitlériens criaient en chœur : « A bas les curés ! Sortez-les ! » et proféraient d'autres injures.

Le curé-doyen de Carlsruhe, Mgr Stumpf, voulut aller porter plainte chez le préfet ; mais il n'obtint pas d'audience.

Echos de partout

Les Américains chez eux

Du Temps :

Des fenêtres de notre « Babylone », on voit les peuples s'agiter au loin. Voici les Américains du Nord qui se remettent à lire. Le correspondant du *Temps* à Washington nous apprenait, hier, que d'Anthony Adverse, roman d'aventures de douze cents pages, quatre cent mille exemplaires avaient été vendus, et que le marchand de papier en remerciait l'auteur en lui offrant un festin dont notre pauvre petite librairie peut imaginer la magnificence. L'Europe, l'Afrique et même l'Australie ont du reste leur part dans le succès, l'inventeur de cette « histoire à la Dumas » se promenant sans vergogne par le vieux monde pour finir dans son Kentucky.

Cependant, les « gangsters » n'ont pas interrompu leurs exploits en ce pays grand liseur. La réalité y rivalise avec la fiction ; les plus émouvants films policiers se jouent dans la rue, et Dillinger, le chef de bande, échappe à « une véritable armée levée contre lui ». Sheriffs, anciens soldats et fermiers forment une gendarmerie volontaire maniant le fusil et le bâton. Dans le Minnesota, beaucoup de femmes s'étant mêlées à des manifestations tumultueuses, leurs sœurs policières ont été chargées de les ramener à la raison par l'argument du gourdin. On aime le pittoresque de ce pays viril où la douceur évangélique tempère les rigueurs de la loi. Le *base ball* y est de plus en plus en faveur ; les recettes du pari mutuel y sont aussi prospères qu'avant la crise, et les grands magasins ont retrouvé leur avide clientèle... C'est donc en vain que M. Darrow conteste officiellement l'efficacité du système Johnson. Le public ne voit sans doute en leur débat que jeux et ris académiques, et, pour se prouver qu'il est bien vivant, il se reprend à vivre sans excessive inquiétude.

Voilà donc enfin des gens sages qui se refusent à boudier le destin. Accablés comme nous de réformateurs et de novateurs, ils s'en libèrent en reprenant leurs habitudes. Ils achètent des romans et pratiquent le *base ball*, se disant que le reste viendra par surcroît. Et le reste finira, en effet, par leur revenir, ou par ne plus leur être indispensable, car c'est encore goûter les bienfaits de la fortune que de savoir s'en passer. On nous montre ces jours-ci, au cinéma, des grévistes américains assommant des agents de police et ceux-ci s'efforçant d'assommer leurs assommeurs. Trompeuse image ! Les citoyens de cette nation s'entendent fort bien entre eux. Ils tiennent ces incidents dramatiques pour des accidents de la circulation. A leurs yeux, le désordre est ailleurs, dans cette Europe vermoulue où tout se désagrège parce que l'esprit américain n'y règne pas. Ils s'assurent de l'avenir en s'accommodant du présent. C'est une philosophie un peu courte, mais qui convient aux humains grégaires. Ils reprochent aux Européens de ne point savoir s'imposer la paix, et leur marine fait feu de tous ses canons sur Atlantique et Pacifique.

Mot de la fin

— Le médecin a-t-il fait quelque chose pour accélérer la guérison ?

— Oui. Il me rappelait chaque fois que chaque visite coûtait 20 francs.

Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française a admis dans son dictionnaire deux termes d'argot : *riflard* et *rigoler*.

Riflard est le nom d'un personnage de comédie qui paraissait sur la scène avec un énorme parapluie. L'Académie définit *riflard* : « vieux parapluie ».

Le verbe *rigoler* est d'origine inconnue. On sait qu'il est employé familièrement dans le sens de rire, s'égayer ensemble. L'Académie l'a accepté avec cette définition : « S'amuser très librement et d'une façon vulgaire ; rire bruyamment. » En réalité donc, l'Académie lui donne un sens péjoratif. Les uns pourront dire : « Nous rigolons » ; mais il sera impoli de dire à quelqu'un : « Vous rigolez. »

AU PAYS VALAISAN

L'inauguration de la route Martigny-Salvan

La commune valaisanne de Salvan a fêté, hier dimanche, la réalisation d'un projet qui lui tenait au cœur depuis un certain nombre d'années. Elle n'avait pas, jusqu'à maintenant, de communication directe, par une route, avec la plaine. Grâce à la bienveillance et à la ténacité du gouvernement valaisan, Salvan a vu la création d'une œuvre magnifique qui fait honneur au peuple valaisan, tenace et travailleur, à son Conseil d'Etat, qui ne recule devant aucun progrès pour donner plus de possibilités de développement aux habitants de ce beau canton.

Déjà à Martigny, dans la magnifique et sereine matinée d'hier, on sentait flotter un air de fête. Des cars et des automobiles rangés sur la place centrale attendaient les autorités et les invités, parmi lesquels on remarquait MM. les conseillers d'Etat Troillet et de Cocatrix; la municipalité de Salvan; celle de Martigny; plusieurs députés au Grand Conseil, dont son vice-président, M. Hægler, rédacteur du *Nouveliste valaisan*. A 10 heures, une automobile dans laquelle avait pris place Son Exc. Mgr Burquier, évêque de Bethléem et Abbé de Saint-Maurice, accompagné de M. le chanoine Rappaz, curé de Salvan, et M. le chanoine Gogniat, de l'Abbaye de Saint-Maurice, vint se placer à la tête du cortège des autocars et des automobiles qui se rendirent vers la nouvelle route, par la Batiaz.

Et on put admirer la nouvelle route, qui a la largeur respectable de 3 m. 60, avec une pente d'environ 7 %. Elle serpente, par des lacets multipliés, à travers rochers et éboulis. A plusieurs endroits, le pic de l'homme a dû frayer un passage dans le roc et former ainsi des tunnels, qui sont du plus gracieux effet et qui contribuent à donner à l'œuvre un air de grandeur. On arriva bientôt au pont du Gueuroz, un pont vertigineux, dont les arches franchissent d'un bond impressionnant un gouffre de 192 mètres de profondeur, au fond duquel coule le Trient aux eaux tumultueuses. Plus de deux mille personnes se trouvaient là quand Mgr Burquier, assisté de M. le curé Rappaz et de M. le chanoine Gogniat, procéda à la bénédiction, après que M. le conseiller d'Etat Troillet eut coupé le ruban symbolique aux couleurs valaisannes, qui fermait le pont.

Puis on se rendit à Salvan, où, sur la place du village, la fanfare de Saillon accueillit les hôtes d'un alerte pas redoublé.

Mgr Burquier, évêque de Bethléem, bénit la route, tandis que tous les villageois des environs se découvraient pieusement. Du balcon de la maison communale, le sympathique président de Salvan, M. Maurice Revaz, prononça une charmante allocution de bienvenue, soulignant la fierté et la joie des habitants de l'étroite vallée d'avoir une route qui est digne de l'effort touristique accompli ces dernières années par le Valais. Il exprima sa gratitude au gouvernement du Valais, qui a si bien compris les besoins d'une population digne d'intérêt.

De gracieuses fillettes, en costume du pays, ce costume si pittoresque et si original, offrirent alors un vin d'honneur excellent, pendant que la fanfare lançait aux échos ses notes vigoureuses et que la société de chant la Mauritia chantait des airs du vieux pays.

A midi, un banquet fut servi à l'hôtel des Gorges du Triège, par M^{me} Décaillet, qui sut contenter tout le monde par les mets qu'elle avait apprêtés. Il y avait, autour des tables décorées et fleuries, Mgr Burquier; MM. Troillet et de Cocatrix, conseillers d'Etat; plusieurs députés au Grand Conseil; les conseils communaux des communes environnantes; les entrepreneurs et les ingénieurs, notamment M. Müller, ingénieur cantonal, et M. Gros, qui eut la lourde charge de la surveillance complète des travaux, les artisans de la première heure du projet de route, et les représentants de la presse.

M. Décaillet, député de Salvan, s'acquitta à merveille de la présidence du banquet. Il eut d'abord des paroles de bienvenue pour les invités. Puis il dit la grandeur de l'œuvre réalisée, les sacrifices acceptés par la Confédération, l'Etat et les communes, pour payer les dépenses de construction, qui atteignent près d'un million. Il exprima sa gratitude à tous ceux qui ont collaboré à la construction de la route et du pont et il les a assurés de la reconnaissance du peuple de Salvan.

On entendit ensuite d'éloquentes paroles de M. Müller, ingénieur cantonal; de Mgr Burquier, qui a fait un accueil charmant au représentant de la *Liberté*; de M. Troillet, conseiller d'Etat, et de M. Marc Morand, président de la commune de Martigny-Ville.

Pendant le repas, la fanfare jouait ses morceaux les plus entraînants.

Sous la conduite d'aimables guides, les invités furent conviés à aller admirer les merveilles qu'offrait, en cette journée splendide, cette contrée si pittoresque. On pouvait voir, ainsi, dans les sentiers rocailleux, entre les maisons pressées les unes contre les autres, des groupes animés qui fraternisaient avec les habitants si avenants de ces villages haut perchés. Mais il fallut s'arracher à cette nature accueillante et belle, pour

rentrer à Martigny, où un hôtelier très sympathique, M. Kluser, avait invité les journalistes à une collation sous forme de mets exclusivement valaisans. M. Kluser a droit à la reconnaissance de ses hôtes, pour la manière si simple et si cordiale avec laquelle il les traita.

Souhaitons que la route Martigny-Salvan procure au Valais un nouvel essor. Elle ouvre largement aux visiteurs une vallée fraîche et reposante, un séjour idéal de vacances, au milieu d'un peuple hospitalier, attaché aux traditions d'un passé dont il est justement fier.

Mayens, bisses et alpages

On nous écrit :

Dans quelques jours, les troupeaux quitteront les « mayens » pour se rendre aux alpages. Les vastes solitudes alpestres entendront de nouveau le tintinnablement des clochettes, les cris des bergers, qui s'étaient vus depuis le début d'octobre, dès que les premières neiges eurent fait leur apparition. A ce moment, les troupeaux étaient descendus aux « mayens », dont les gazons avaient eu le temps de prospérer et de fournir une bonne pâture.

En réalité, que sont ces « mayens » dont on parle si souvent en terre valaisanne? Sont-ce des sites de villégiature pleins d'ombre et de fraîcheur, comme les mayens de Sion, de Nendaz ou d'ailleurs? Evidemment! Mais ce qu'on entend généralement par « mayen », ce ne sont pas les chalets ou villas de plaisance qu'on rencontre, par exemple, sur les flancs boisés qui s'étendent des Agettes à Tyon. Le « mayen » est tout simplement un modeste chalet avec une ou deux chambrettes, une cuisine rustique, une petite grange sous le même toit, et une étable occupant le rez-de-chaussée. Il y a encore parfois un caveau pour le lait et les produits laitiers, un « boiton » où se prélassent quelques porcs et un poulailler. Voilà le vrai « mayen ». Il constitue un stade entre les régions inférieures et l'alpage proprement dit. Dès que le mois de mai est là et que le paysan constate que son fourrage se réduit à la plus simple expression, le « mayen » reverdi constitue une réserve appréciable. Il y monte avec son troupeau, fait son beurre, son fromage lui-même, car l'éloignement rend généralement impossible la concentration du lait dans une laiterie. Puis, dès que les neiges ont libéré l'alpage, il confie son troupeau à l'amodiateur, au consortage, qui réuniront au grand chalet de là-haut plusieurs centaines de pièces de bétail bovin.

On s'est souvent demandé d'où provenait le mot de « mayen ».

L'opinion la plus plausible est celle qui fait dériver le mot « mayen » de l'Allemand *maien*. Les « mayens » sont surtout des pâturages de mai. L'expression est aussi poétique que les sites qu'elle évoque, en ce moment de l'année surtout, où, sous les mélèzes, tout est boutons d'or, myosotis et mille autres fleurettes aux vives couleurs.

L'heure est venue où les « bisses » entrent en action. Que vous traversiez les prés, les cultures de la plaine et les vignes, partout vous franchissez ces canaux d'irrigation qui apportent sur tous les points du sol valaisan la fraîcheur et la fécondité. Il y en a des milliers de kilomètres en Valais, et leur établissement a coûté des millions de francs. Dans un climat aussi sec que celui du Valais, de Martigny à Viège, les « bisses » sont une condition *sine qua non* de la fécondité du sol. A chaque pièce de terre est attaché un « droit d'eau » qui en fait la valeur. La répartition des eaux d'irrigation se fait sur une base déterminée, à heures fixes, de jour et de nuit. Il ne faut pas laisser passer son tour : autrement il faudra attendre la prochaine distribution, et, entre-temps, le champ risque de roussir, les arbres dépériront. On devine sans peine le surcroît de travail qu'impose au paysan du Valais ce système d'irrigation, sans parler du coût d'établissement des « bisses », dont plusieurs sont de vraies œuvres d'art, amenant les eaux fertilisantes de la base même des glaciers, à travers des ravins, des rochers et des forêts.

En ce moment, se poursuit la construction d'un bisse qui coûtera plus d'un million de francs : celui de Savièse, au travers du Prabé, dont nous avons parlé déjà. Il remplacera le « Grand Bisse » de plus de dix kilomètres qui longe les parois abruptes de la vallée de la Morgé. Le nouveau canal d'irrigation arrivera en galerie au nord du grand plateau qui porte les hameaux constituant l'importante commune de Savièse, et assurera une irrigation plus abondante et moins difficile de cette fertile contrée. D.

LA POLITIQUE EN VALAIS

Les jeunes conservateurs du Haut-Valais ont tenu, hier dimanche, à Raron, leur première landsgemeinde, qui a réuni quelque 500 participants de tous les districts du Haut-Valais. Des discours ont été prononcés par le président de l'organisation, M. Moritz Kempfen, et par M. Lanwer, avocat. Le chant national du Haut-Valais a clos la réunion.

LES FINANCES GENEVOISES

Le gouvernement de Genève a présenté, samedi, au Grand Conseil, ses nouveaux projets financiers, comportant 5 millions ½ d'impôts nouveaux, 960,000 fr. de réduction de traitements et des économies pour une somme de 630,000 fr.

M. Mégevand, au nom de l'Union nationale, a reproché au gouvernement d'instituer des impôts nouveaux dans une période de crise. Tant qu'on n'aura pas le courage de fixer les dépenses à 25 millions au lieu de 46 millions, tout sera inutile.

Il a proposé l'ajournement indéfini du projet. M. Gros, du même parti, a appuyé cette proposition.

M. Balmer, démocrate, s'est associé à la proposition d'ajournement. Il a critiqué lui aussi la modicité des économies proposées.

M. Perréard, radical, a déclaré le plan du Conseil d'Etat défectueux. Les économies sont insuffisantes. Le parti radical ne s'opposait pas cependant au renvoi du projet à une commission.

M. Turrettini s'est déclaré pour l'ajournement.

A l'appel nominal, la proposition d'ajournement a été repoussée par les voix socialistes et radicales contre celles des démocrates, des chrétiens-sociaux et de l'Union nationale (57 voix contre 29), puis, la commission a été constituée.

En réponse à une pétition de la Ligue des citoyens genevois contre le cumul, le Conseil d'Etat a déclaré qu'il avait demandé aux fonctionnaires de ne pas accepter des emplois supplémentaires. Le gouvernement ne veut pas intervenir dans les affaires privées.

Au sujet de la pétition des 216 employés de la Banque d'escompte suisse, le Conseil d'Etat a répondu que le président de la commission de gestion pourrait conserver 50 à 100 employés. D'autre part, le personnel fait partie d'une caisse de prévoyance possédant un capital de 7 millions.

M. Unger, socialiste, a annoncé qu'il proposerait dans une prochaine séance l'abrogation de la loi faisant du 1^{er} juin (anniversaire de la Restauration), un jour férié.

Dans sa séance de samedi, le Conseil d'Etat de Genève a entendu un rapport de M. Picot, chef du Département du commerce et de l'industrie, sur l'accident mortel survenu vendredi à l'aéroport de Cointrin. Ce rapport a été approuvé.

M. Braillard, chef du Département des travaux publics, a présenté au Conseil d'Etat le projet de raccordement de la gare de Cornavin avec la gare de la Praille. Un pont sera construit à la Jonction et la gare de la Praille sera quelque peu rapprochée de l'agglomération de Lancy.

A l'occasion de la fête du 1^{er} août, une manifestation sera organisée par le Conseil d'Etat sur la plaine de Plainpalais et une autre organisée par les sociétés patriotiques sur le quai Wilson.

Politique vaudoise

Le cercle de Montreux était appelé, hier dimanche, à élire deux députés au Grand Conseil vaudois pour remplacer M. Louis Poirier, radical, décédé, et M. Emile Bonzon, conseiller municipal au Châtelard, démissionnaire. Les partis nationaux présentaient comme candidat M. Marius Lederrey, notaire. Les socialistes revendiquaient les deux sièges et présentaient MM. Gaston Abrevanel, avocat, Aimé Dormond, conseiller communal, et Henri Pilet, ancien député.

M. Marius Lederrey, notaire, a été élu par 943 voix. Les trois candidats socialistes n'ont pas obtenu la majorité. Un second tour de scrutin sera nécessaire, mercredi, pour l'élection du député socialiste.

La notification de l'avènement de Léopold III à Berne

Le Conseil fédéral en corps a reçu samedi, à midi, la mission belge venue pour notifier officiellement de la part du roi Léopold de Belgique, la mort de son père le roi Albert et son accession au trône.

Sous la conduite de M. Pierre Orts, ambassadeur extraordinaire, cette mission comprend encore M. Marck, député de Belgique, le colonel Raquès, aide de camp du roi, et M. Orts fils.

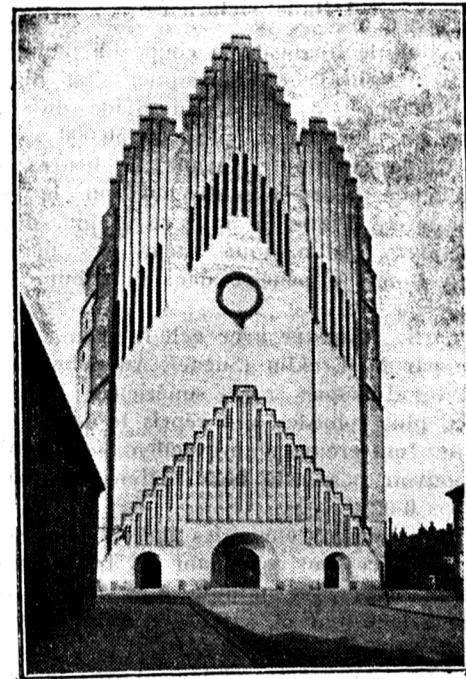
M. Pierre Orts, qui est ministre plénipotentiaire en disponibilité, est membre de la commission des mandats de la Société des nations et président de la Croix-Rouge belge du Congo.

Le Conseil fédéral a offert samedi soir un dîner en l'honneur de la mission belge.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue apologétique : juin. — L'apologétique du signe (III) : E. Masure. — Réflexions critiques. Sur la route du dedans : E. Rolland. — Sens « nombreux » et bon sens : Dr Zacharias. — Quelques poèmes : H. Charasson. — Le mystère de la « Tour de Garde » : F. Anis. — Questions missionnaires et coloniales : P. Catrice. — Deux jeunes : L. Augros. — Chronique biblique. Ancien Testament : A. Condamin. — Chronique pastorale : J. Blouest. — Administration, 117, rue de Rennes, Paris.

L'église la plus curieuse du monde



Vue partielle de l'église Grundtvig, à Copenhague, dont la façade représente un orgue immense.

NECROLOGIE

La mort du supérieur de la mission de Zanzibar

La mission de Zanzibar (Est-Africain) a perdu un de ses meilleurs missionnaires dans la personne de son supérieur, le R. Père Grollemund, le 29 avril 1934. Sa bonté avenante lui avait gagné plus que l'estime, l'affection de tout Zanzibar, sans distinction de race, de classe ou de religion. Qui le rencontrait dans la rue ne manquait pas de l'aborder, en français, en anglais, en allemand ou en swahili, quatre langues qu'il parlait aussi bien. — il connaissait mieux que personne le swahili —, et recevait toujours de lui un accueil paternel.

Né en Alsace, en 1875, le Père Grollemund était entré dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1893 : il avait fait ses études à Paris et se trouvait dans l'Est-Africain depuis 1900. Il ne retourna dans sa patrie que deux fois, en 1911 et en 1928. A ses funérailles, suivies par une foule énorme, assistaient, auprès du consul de France, les représentants du sultan et du résident anglais.

M. Huber, landammann d'Uri

M. Charles Huber, landammann du canton d'Uri, est décédé à l'âge de 72 ans.

M. Huber fut d'abord avocat, chancelier d'Etat, greffier du Tribunal et préposé aux faillites du canton d'Uri. La landsgemeinde l'appela, en 1920, au Conseil d'Etat, où il dirigea le Département de la justice. En 1922, il fut nommé landesstatthalter et en 1924, landammann. M. Huber a représenté le canton d'Uri au Conseil des Etats, de 1915 à 1925.

Nouvelles religieuses

L'aviateur suisse Hans Marti tué dans le Sud-Africain

Le nouvel aéroplane de la mission de Gariép, au Sud-Africain, parti d'Aliwal North pour un vol d'essai, le 6 juin 1934, s'est écrasé sur le sol à East-London. Le pilote, M. Hans Marti, et deux fonctionnaires de l'aérodrome d'East-London qui l'accompagnaient, ont été tués.

L'appareil, qui pouvait transporter cinq passagers, avait été donné récemment aux Prêtres du Sacré-Cœur de Gariép par les catholiques d'Allemagne, par l'entremise de la Société Miva, qui s'emploie à procurer aux missions tous moyens de transport.

La préfecture apostolique de Gariép possédait un autre appareil, don des catholiques de Suisse, avec lequel Hans Marti avait effectué pendant plus d'un an plusieurs centaines de vols sur le territoire de la mission et jusqu'à Johannesburg, Pretoria et le Cap. Il n'avait jamais eu le moindre accident : l'expérience, au contraire, prouvait la parfaite adaptation de l'appareil au service des missions.

M. Hans Marti était bien connu en Suisse comme pilote. Il avait été envoyé au Sud-Africain pour un an avec le premier avion donné aux Prêtres du Sacré-Cœur ; le service des missions l'intéressa tellement qu'il rentra en Europe, il y a quelques mois à peine, pour chercher le deuxième aéroplane. Sa femme l'avait accompagné dans ce second voyage et s'occupe d'œuvres missionnaires à Aliwal North.

Le jubilé sacerdotal du cardinal Bourne

Aujourd'hui lundi, 11 juin, le cardinal Bourne, primat de l'Eglise catholique en Angleterre, fête le cinquantième anniversaire de sa première messe.

FIDES
UNION FIDUCIAIRE
LAUSANNE
Pl. St-François, 12 bis 865
Expertises - Revisions - Bilans Impôts.

SPORTS

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'Italie victorieuse

Le match de finale de la coupe du monde de football : Italie-Tchéco-Slovaquie, s'est disputé hier, dimanche, à Rome, au Stade du parti fasciste, en présence de plus de 50,000 spectateurs. Quelques minutes avant 17 heures, car c'est à cette heure-là seulement que le coup d'envoi a été donné, le « Duce », qui, depuis quinze jours, n'a manqué aucun des matches joués à Rome, a pénétré dans la tribune officielle.

La partie, disputée avec acharnement, a été dirigée par M. Ercklin (Suède). Au début de la partie, les Tchèques sont supérieurs, puis les Italiens, plus robustes, ont repris le dessus. Les Tchèques font preuve d'un excellent jeu d'équipe, sans pouvoir passer la belle défense italienne. Mi-temps 0-0.

En deuxième mi-temps, les Italiens sont supérieurs, mais ce sont cependant les Tchèques qui marquent, à la 24^{me} minute. Les Italiens ont attaqué à leur tour et, à la 35^{me} minute, Orsi a réussi à égaliser.

A la fin du temps réglementaire, le score étant de 1-1, il fallut recourir aux deux prolongations de 15 minutes. Dès le début, les Italiens ont dominé et à la 5^{me} minute, Schiavio a marqué le but de la victoire. Vers la fin de la seconde prolongation, les Italiens jouent la défense et les Tchèques ne peuvent marquer.

L'Italie a gagné ainsi la deuxième coupe du monde.

Le championnat suisse

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Servette a battu Zurich, 3 à 0; Locarno, Blue-Stars, 2 à 0; Nordstern, Lausanne-Sports, 4 à 1; Lugano, Young-Fellows, 5 à 0; Concordia-Bâle, Urania-Genève, 4 à 2, et Young-Boys, Chaux-de-Fonds, 3 à 0. Berne et Grasshoppers ont fait match nul, 0 à 0.

En première ligue, dans le second groupe, Kreuzlingen, décidément réveillé, a battu Bellinzona, par 1 but à 0. Kreuzlingen est donc champion de groupe.

En seconde ligue, à la suite de sa victoire sur Concordia-Yverdon, Montreux est champion romand et jouera la saison prochaine en première ligue.

La coupe Davis de tennis

Pour les quarts de finale de la coupe Davis de tennis, « zone européenne », samedi, à Rome, en « simple », les Italiens De Stefani et Rado ont battu les Suisses Fisher et Ellmer par 6-3, 6-2, 6-3 et 6-4, 6-2, 6-4. L'Italie s'est donc qualifiée pour le tour suivant par 5 victoires à 0 à la Suisse.

A Paris, samedi également, en « double », les Français Borotra et Brugnon ont battu les Allemands von Cramm et Denker par 5-7, 6-2, 6-4, 10-8. Hier, en simple, Merlin (France) a battu Nourney par 6-4, 7-5 et 6-2, et von Cramm, Boussus, par 6-1, 6-0, 0-6 et 6-4. La France a donc battu l'Allemagne par 3 victoires à 2.

A Eastbourne (Angleterre), l'Australie a battu le Japon par 4 victoires à 1. A Prague, la Tchéco-Slovaquie a battu la Nouvelle-Zélande, par 4 victoires à 1, également.

Les grandes courses cyclistes

Dans la dernière étape du tour d'Italie, Bassano-Milan, tous les concurrents sont arrivés ensemble en 11 h. 10 min. au vélodrome de Milan et il a fallu faire disputer un tour de piste pour classer les coureurs. Voici les meilleurs résultats de ce tour de piste : 1. Ollmo ; 2. Meini ; 3. Piubelli ; 4. Zucchini ; 5. Ondretta ; 6. Guerra et Pavesi.

Classement final : 1. Guerra, 120 h. 19 min. 17 sec. ; 2. Camusso, 120 h. 20 min. 8 sec. ; 3. Cazzulani ; 4. Ollmo.

Voici les résultats des deux dernières étapes du tour de Belgique : Namur-Courtrai, 220 km. : 1. H. Vanderhagen ; 2. Gérard ; 3. Roosemont ; 4. Guirck ; 5. van Hevel.

Courtrai-Bruxelles : 1. Gérard ; 2. Dinieff ; 3. Gardier ; 4. Schallier ; 5. Deloor.

Classement général final : 1. Gardier ; 2. Dinieff ; 3. Deloor.

Les championnats suisses

Les championnats cyclistes suisses sur route, disputés hier dimanche, à Granges (Soleure), ont donné les résultats suivants :

Amateurs. — 1. Hans Martin (Oerlikon), les 210 kilomètres en 5 h. 52 min. 35 sec. ; 2. Suter (Seon) ; 3. Spahny (Zurich) ; 4. Wyss (Turgi) ; 5. Bieri (Oberentfelden) ; 6. Kern (Zurich) ; 7. Wegmann (Giesikon) ; 8. Vitzo (Lausanne) ; 9. Meyer (Remigen) ; 10. Rummel (Bâle).

Professionnels. — 1. Hans Gilgen (Bâle), les 210 kilomètres en 5 h. 49 min. 22 sec., moyenne 36 km. 100 ; 2. Stettler (Boll) ; 3. Blattmann (Zurich), même temps ; 4. Bossard (Wetzikon), 5 h. 54 min. 8 sec. ; 5. Erne (Leibstadt) ; 6. Antenen (La Chaux-de-Fonds) ; 7. Strelbel (Lausanne) ; 8. Alfred Bula (Galmiz) ; 9. Pipoz (Saint-Etienne) ; 10. Alfred Büchi (Winterthur).

La course de côte Lugano-Monte-Bre

Cette course motocycliste de 8 km. s'est disputée hier, dimanche, par un temps splendide devant cinq mille spectateurs. Tous les records ont été battus. Il y a eu deux accidents peu graves : une chute de Kirsch, dans un virage, et une chute de Bizzozero, qui a dû abandonner. Kirsch, par contre, a néanmoins réussi à se classer cinquième.

Le meilleur temps de la journée a été effectué par Zuber, sur motocyclette 500 cm³ : 7 min. 45 sec., soit une vitesse moyenne de 61 km. 930.

Le prix du « Jockey-Club »

Voici les résultats de cette épreuve hippique, disputée hier à Paris : 1. Duplex, monté par Bridgland ; 2. Pond-Legend, monté par Johnstone ; 3. Admiral-Drake, monté par Bouillon.

Une double traversée de la Manche en petit canot

Un Français, M. Lacelle, a effectué, hier dimanche, la traversée de Boulogne à Douvres en 7 h. 30 min. dans un canot d'une longueur d'environ 3 m. 70 et d'une largeur de 60 cm., en toile caoutchoutée.

D'autre part, le capitaine Clausanges a effectué la même traversée, aller et retour, dans une embarcation du même genre.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un officier français inculpé dans une affaire de stupéfiants

MM. Brunet, procureur de la République, et Lèbre, juge d'instruction du parquet de Draguignan, ont perquisitionné à Saint-Raphaël, au domicile du commandant Deougis.

Cette perquisition est la conséquence d'une enquête sur une affaire de stupéfiants.

Accident d'aviation

Au Mexique, un avion est tombé, samedi, près de Chiapas. Sept passagers ont été tués.

Un désastre en Amérique centrale

Un cyclone a ravagé le Salvador. Le nombre des victimes serait considérable. Il est difficile de l'évaluer en raison du manque de communications. Les routes sont impraticables, excepté à pied, et la voie ferrée est détruite. L'état du port de Libertad interdit l'accès des navires.

Le Rio Lenta a débordé, inondant de nombreux villages, et la pluie n'a pas cessé.

On craint une épidémie de dysenterie ou de typhoïde.

Tremblement de terre au Chili

Un assez violent tremblement de terre s'est fait sentir samedi, au Chili, entre la Serena et Corico. Il avait Valparaiso pour centre.

Scènes de sauvagerie aux Etats-Unis

Une scène de lynchage s'est déroulée récemment près de la ville de Lambert (Etat de Mississippi).

Deux nègres coupables d'un attentat avaient été incarcérés à la prison de Lambert. Mais devant la surexcitation de la foule, qui menaçait de prendre la prison d'assaut, les autorités municipales décidèrent de transférer les deux accusés à la prison de Clarksdale.

Malgré les précautions prises, lorsque la voiture transportant les deux nègres quitta la ville, elle fut assaillie par une foule de 200 personnes. Sous la menace du revolver, les gardiens durent abandonner leurs prisonniers aux assaillants. Roués de coups, déshabillés, lapidés, assommés, les deux nègres furent traînés jusqu'à un pont de chemin de fer. Là, à moitié morts, on leur passa à chacun une corde autour du cou et on les pendit sur la voie. Leurs corps servirent de cibles à tous les porteurs de revolvers de l'assistance.

Collision ferroviaire

Samedi, entre les gares de Lezama et d'Antomana (Espagne), un train mixte est entré en collision avec un convoi de marchandises. Deux voyageurs du train mixte ont été tués. Les deux gardes civils de l'escorte ont été grièvement blessés. Trois employés du train de marchandises ont été blessés légèrement.

Un cyclone au Mexique

Un cyclone s'est déchaîné samedi, à Yucatan (Mexique), causant de nombreux dégâts. Les communications sont coupées.

Avion disparu

On est sans nouvelles de l'avion de la ligne New-York-Chicago, de l'American Airways, transportant sept personnes, qui avait quitté New-York samedi, à 17 heures, pour Buffalo.

Collision de bateaux

Le Silver City, bateau de pêche se rendant de Saint-Jean de Terre-Neuve au Labrador avec une cargaison de saumon, est entré en collision, dans la nuit de samedi à hier dimanche, avec la goélette Ethel Colette, au large de Torbay, à 7 milles au nord de Saint-Jean. La goélette a coulé presque immédiatement.

Les cinq personnes qui étaient à bord ont été englouties avant que le bateau de sauvetage de Saint-Jean ait pu arriver sur les lieux de l'accident.

SUISSE

Terrible accident au Gletscherhorn

Trois touristes de Reinach (canton d'Argovie) sont tombés, hier dimanche, sur l'arête sud du Gletscherhorn (canton d'Uri), au-dessus de la cabane Albert Heim. L'accident fut observé à 10 h. 30 du matin, par d'autres touristes qui redescendirent en toute hâte à Andermatt, où ils arrivèrent vers 3 heures de l'après-midi et signalèrent l'accident. Les trois alpinistes tués étaient encordés. L'un d'eux, Théodore Gautschi, mécanicien, âgé de vingt-et-un ans, a pu être retiré du précipice. Quant à ses deux camarades, Eugène et Gustave Keller, âgés d'une vingtaine d'années, étudiants à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il n'a pas encore été possible de les remonter du précipice.

Les trois touristes étaient en skis. C'est après être descendus un couloir qu'ils firent une chute d'environ 200 mètres sur le glacier de Tiefenbach, où ils restèrent étendus, horriblement mutilés.

Mort de faim et de froid à la montagne

Des ouvriers ont découvert dans un chalet de Niederalp le corps en complète décomposition d'un touriste allemand, Henri Brehm, de Lünen (Allemagne) qui, le 21 avril, avait passé le tunnel du Simplon et qui, le même jour, était retourné en Suisse à Gondo. Brehm fut aperçu ce jour-là pour la dernière fois à Simplonvillage. Le temps était mauvais et le touriste se dirigeait seul vers le col. Le 22 avril, la neige se mit à tomber. On suppose que Brehm, épuisé, se réfugia dans le chalet, où on l'a trouvé, et qu'il y est mort de froid et de faim. A côté du mort se trouvait son passeport.

Une querelle sanglante

A Kohltobel, près de Sternburg (Zurich), le fermier Trost, qui s'est établi récemment en cet endroit, eut une dispute avec deux autres hommes, aux environs de minuit, et l'un de ses adversaires le précipita du haut d'une falaise de 11 mètres dans un torrent. Trost parvint à sortir du torrent, puis perdit conscience. Il ne fut découvert que le soir suivant et transporté à l'hôpital, avec une fracture grave du bassin.

Une escapade qui finit mal

A Ponte-Campovasto (Grisons), une fillette de quatorze ans, de la famille Guler, s'est enfuie, mercredi soir, dans la forêt. Malgré d'actives recherches, elle ne fut retrouvée que jeudi après midi, en un lieu écarté, et en état de complet épuisement, pieds et mains gelés. L'enfant mourut peu après.

AVIATION

La coupe mondiale d'acrobaties aériennes

Samedi et hier, dimanche, au polygone de Vincennes, près Paris, dix aviateurs appartenant à six nations se sont disputé la coupe du monde d'acrobatie aérienne.

A la fin des exercices obligatoires, le classement était le suivant : 1. Fieseler, Allemagne, 138 p. ; 2. Détrouy, France, 129,4 ; 3. Achgelis, Allemagne, 122,6 ; 4. Novak, Tchéco-Slovaquie, 119,8.

A la fin de la seconde journée, le classement s'est établi comme suit : 1. Fieseler, Allemagne, 645,5 p. ; 2. Détrouy, France, 622,9 ; 3. Achgelis, Allemagne, 537,6 ; 4. Novak, Tchéco-Slovaquie, 451,8.

La seconde journée de la coupe d'acrobatie a été marquée par un terrible accident.

Hier après midi, dimanche, l'aviateur d'Abreu, qui représentait le Portugal dans l'épreuve, terminait son vol comptant pour la deuxième manche de la coupe, lorsque son appareil s'engagea en perte de vitesse et s'écrasa au milieu du terrain, prenant feu immédiatement. L'aviateur a été tué sur le coup.

Il s'en est fallu de peu qu'un second accident ne se produisît. L'Italien Colombo venait de prendre son vol lorsque son moteur faiblit, par suite d'une panne d'essence. Le pilote dut manœuvrer habilement pour éviter le public. Le train d'atterrissage de l'appareil a été détruit ; l'aviateur est indemne.

Un record de vol à voile

Un nouveau record suisse de vol à voile a été établi, hier, dimanche, à Berne, par l'étudiant Hans Wartmann, qui, parti à 11 heures du matin de l'aérodrome du Belpmoos, remorqué par un avion, a tenu l'air, à bord de son appareil Kassel 20, jusqu'à 3 h. 59, soit pendant 4 h. 59 min.

Sang à la tête

Artérosa

équilibre tension, conserve force et jeunesse



FRIBOURG

Union instrumentale

On nous écrit :

Dans sa séance de samedi, l'Union instrumentale a renouvelé son comité comme suit : président : M. René Dévaud ; vice-président : M. Knübel ; secrétaire : M. Renevey ; vice-secrétaire : M. Vaucher ; caissier : M. Guérig ; bibliothécaire ; M. Bianchi ; magasinier : M. Jäger.

L'assemblée, unanime, a acclamé comme président honoraire M. Charles Riva, promoteur de la reconstitution de la société.

La direction artistique de la société a été confiée à M. Dévaud, dont la fermeté est très appréciée de tous les membres.

La société s'efforcera de donner, comme par le passé, des concerts populaires. Elle se met également à la disposition des sociétés ou groupes ayant une fête ou manifestation à organiser.

La société adresse un pressant appel au public de Fribourg. Des cartes de membres passifs seront prochainement présentées.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est produit hier matin dimanche à Oberried, dans la maison de M. Maxime Brulhart. Il y a eu pour quelques centaines de francs de dégâts.

Le tir en Veveysse

Au dernier tir militaire de la société des carabiniers de Châtel-Saint-Denis, treize mentions fédérales ont été délivrées.

Ce sont MM. Marcel Renevey, préfet, 125 points ; Bernard Huwiler, 118 ; Auguste Pasquier, Sem-sales, 117 ; Raymond Sudan, 115 ; Aloys Marilley, Châtel-Saint-Denis, 114 ; Sylvestre Pilloud, 114 ; Henri Cardinaux, 110 ; Hubert Genoud, 105 ; Robert Millasson, 105 ; Gustave Morel, 105 ; Robert Perroud, 105 ; Ernest Chevalley, 104 ; Robert Colliard, 104.

Au tir annuel de la société des carabiniers d'Attalens, les divers groupes seront classés comme suit : 1. Premières cartouches, Oron, 218 points ; 2. Les Buffats, Monts de Corsier, 216 ; 3. bataillon 107, groupe C., 202 ; 4. bataillon 107, groupe B., 198 ; 5. Saint-Martin, 196 ; 6. Attalens, 194 ; 7. Bataillon 107, groupe A., 177 ; 8. Les émigrés, 143.

Les groupes de tireurs du bataillon 107 effectuaient leur tir d'entraînement en vue du Tir fédéral.

Tennis

Les joueurs de tennis de Bienne et de Fribourg ont disputé, hier dimanche, sur les « courts » de Gambach, un match qui a vu la supériorité des Biennois, qui ont gagné le tournoi par 11 victoires contre 4.

RADIO

Mardi, 12 juin

Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. 18 h., L'heure de madame. 18 h. 45, causerie cinématographique. 19 h. 5, Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., séance de sonates, par MM. Henri Buzozd, violoncelliste et Johnny Aubert, pianiste. 20 h. 40, cabaret des sourires, présenté et bonimenté par Ruy Blag. 21 h. 10, dernières nouvelles. 21 h. 20, reprise du cabaret. 21 h. 50, Les travaux de la Société des nations.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 30, musique récréative française. 20 h. 5, musique spirituelle, retransmise de la cathédrale de Berne.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., Terzetto romantico. 21 h., concert vocal et instrumental.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h., concert par l'orchestre Victor Pascal. 20 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Paris P. T. T., 20 h. 45, retransmission de Berlin. Poste parisien, 21 h. 20, musique de chambre : quintette Onslow. Strasbourg, 17 h., concert d'orchestre. Bruxelles, 20 h., retransmission de Louvain ; de l'assemblée générale de la Fédération wallonne des étudiants de Louvain. Radio-Luxembourg, 19 h., concert de musique belge. 19 h. 40, récital de chant. Königswusterhausen, 20 h. 45, concert par l'orchestre philharmonique de Berlin. Munich, 22 h. 15, IV^{me} symphonie en fa mineur, Tchaïkovsky, par l'orchestre de la station. Leipzig, 21 h., concert par l'orchestre de chambre de Leipzig. Londres (Daventry), 19 h. 25, concert par l'orchestre de la B. B. C. Londres régional, 20 h., concert par fanfare militaire. Vienne, 19 h. 10, Missa solennis, en ré majeur, op 123 de Ludwig van Beethoven.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 10 h. 30 à 12 h. 20, Toulouse, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. à 15 h. 30, Lugano, radio-scolaire. 15 h. 30 à 15 h. 59, Zurich, concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 22 h. 25 à 23 h., Paris P. T. T., musique par le jazz Audier.

Course annuelle de la société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts

Fidèle à une coutume que satisfait à la fois les curiosités de l'esprit, les aspirations artistiques et les exigences gastronomiques, la Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts organise pour le jeudi 21 juin sa course annuelle. Le but choisi cette année-ci est Morges et la visite des châteaux des environs. A Morges, le matin, visite du musée du Vieux-Morges avec la belle collection de M. Alexis Forel; déjeuner au bord du lac; l'après-midi sera consacrée à visiter les châteaux de Vuflens, Vuillerens, Saint-Saphorin, l'Isle et les églises de Saint-Prex et de Saint-Sulpice.

La course se fera en autocar et le départ aura lieu jeudi 21 juin, à 8 h. du matin, de la place de la Gare. Le prix de la course (tout compris) est de 20 fr. Prière de s'inscrire d'ici à samedi 16 juin chez M^{lle} Alice Reymond, 3, avenue de Gambach.

La course ne pourra avoir lieu que si le nombre des participants est d'une vingtaine. Cette course, comme toutes celles qui l'ont précédée, laissera à tous non seulement le souvenir le meilleur, mais aussi la satisfaction très grande d'avoir pu contempler, dans un cadre particulièrement évocateur, les demeures grandioses, témoin d'un noble passé.

Nos artisans

A propos de la consécration de l'église de Savièse, nous avons relaté que l'orgue avait été construit par la maison Wolff et Benett, à Fribourg.

Il y a lieu d'ajouter que les superbes vitraux représentant l'Ascension, saint Germain, la Trinité, l'adoration des Rois Mages, la Résurrection, saint Jacques, saint Christophe, la Nativité et enfin la remise du drapeau ont été exécutés, pour la plus grande partie, par la maison Kirsch et Fleckner.

Le championnat cantonal de cyclisme

Hier dimanche, s'est disputée une des épreuves de cyclisme comptant pour le championnat cantonal. Voici les résultats :

1. Thalman, Vélo-Club, Fribourg, 2 h. 5 m. 35 sec.; 2. Vuichard, Vélo-Club, Fribourg, même temps; 3. Schnarrenberger, Pédale fribourgeoise, 2 h. 8 m. 53 sec.; 4. Canisius Neuhaus, Pédale fribourgeoise; 5. Joseph Vienne, Club Moléson; 6. Jean Muggli, Pédale fribourgeoise; 7. Morandi, Fribourg; 8. Perroulaz, Pédale fribourgeoise; 9. Dupraz, Pédale fribourgeoise; 10. Marcel Guillod, Fribourg; 11. Léon Jenny, Moléson; 12. Delley, Pédale fribourgeoise; 13. Aloys Thalman, Moléson; 14. O. Kessler, Guin; 15. Joseph Kessler, Guin; 16. E. Jacquaz, Fribourg; 17. Konrad Kessler, Guin; 18. Ottet, Fribourg; 19. Gougler, Fribourg; 20. Murith, Pédale bulloise; 21. Marchon, Moléson; 22. Maradan, Pédale bulloise; 23. Pauchard, Pédale fribourgeoise; 24. Deubele, Fribourg; 25. Pierre Jacquat, Fribourg; 26. Bussard, Pédale bulloise; 27. Seydoux, Moléson; 28. Turchi, Pédale bulloise; 29. Mulhauser, Guin; 30. Gremion, Pédale bulloise; 31. Perriard, Fribourg; 32. Deschenaux, Fribourg.

Interclubs : 1. Vélo-Club, Fribourg, 10 points; 2. Pédale fribourgeoise, 13; 3. Moléson, 24; 4. Guin, 36; 5. Pédale bulloise, 45.

Le Club sportif romontois fit courir ensuite, dans l'après-midi, une course de côte, de la gare au château de Romont, à laquelle 18 cyclistes participèrent librement. Elle fut gagnée par Thalman, du Vélo-Club Fribourg, qui avait gagné, le matin, la course des 73 km.

La vente pour la Ligue contre la tuberculose

C'est à Praroman (et non à Promasens) que la vente en faveur de la Ligue contre la tuberculose a produit la recette de 90 francs que nous avons annoncée.

Mères chrétiennes de Saint-Pierre

La réunion mensuelle aura lieu demain, mardi, à 2 h. 1/2, à la salle paroissiale de l'église Saint-Pierre. L'instruction sera donnée par le R. Père Lavaud, et suivie de la bénédiction.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain mardi, 12 juin, à 8 heures, examens de la 1^{re} et 2^{me} classe des filles de langue française du Bourg, à la Maison de bienfaisance (M^{lle} Castella); à 2 heures de l'après-midi, dans le même bâtiment, examens de la 3^{me} et 4^{me} classe des filles de langue française du Bourg (M^{lle} Ruffieux).

CHANGES A VUE

Le 11 juin, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 23	20 43
Londres (1 livre sterling)	15 50	15 60
Allemagne (100 marcs or)	118 30	119 —
Italie (100 lires)	26 54	26 74
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 90	13 —
New York (1 dollar)	3 02	3 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	41 87	42 37
Amsterdam (100 forins)	208 50	209 —
Budapest (100 pengö)	—	—

LA RENCONTRE DE M. MUSSOLINI AVEC M. HITLER

Rome, 11 juin.

La nouvelle d'une prochaine rencontre entre M. Mussolini et le chancelier Hitler continue à susciter le plus vif intérêt dans les milieux politiques et diplomatiques romains. Cependant, la presse italienne, dans son unanimité, n'y fait aucune espèce d'allusion, en accord formel avec les sources compétentes, quand aux conditions prévues pour cet entretien qui aura vraisemblablement lieu dans une ville de la haute Italie, Venise peut-être, avant la fin de la semaine prochaine.

Il est presque superflu de vouloir souligner l'importance d'un entretien des chefs de gouvernement fasciste et hitlérien, au moment surtout où les principales puissances se trouvent engagées dans le débat sur le désarmement.

D'autre part, il n'en faudrait pas non plus exagérer la portée et la signification, d'autant plus qu'il ne semble y avoir entre l'Italie et l'Allemagne aucune question spéciale à régler. Mais il est naturel que le gouvernement italien se préoccupe du compromis de Genève et il est probable qu'il va s'efforcer de ramener toute la question sur le terrain des conversations directes.

Il ne cessera pas de viser la mise sur pied d'une convention qui, par le fait même qu'elle résoudreait la question du réarmement de l'Allemagne, permettrait à cette dernière de reprendre sa place au sein de la Société des nations. C'est là, bien entendu, le point de vue italien qui sera sans doute discuté entre le Duce et le Führer. Mais on ne se dissimule pas, même ici, les difficultés que comporte la situation vu la multiplicité des avis.

En tout cas, l'échange de vues italo-allemand auquel on s'attend très prochainement aura pour effet de permettre aux deux chefs de gouvernement d'éclaircir la situation en ce qui concerne les positions respectives de leurs pays.

Il est un point encore qu'il convient de relever, c'est que, dès maintenant, on assure dans les sphères autorisées italiennes que dans le cas d'une rencontre Mussolini-Hitler, la France comme aussi l'Angleterre ne manqueront pas d'être exactement tenues au courant de l'événement dans tous ses détails.

Berlin, 11 juin.

On confirme, de source officieuse, la nouvelle d'une prochaine rencontre entre MM. Hitler et Mussolini, rencontre dont le lieu et la date ne seraient pas encore fixés. Il est possible, écrit le *Berliner Tageblatt*, que cette entrevue se trouve hâtée par le fait que l'Italie n'a pas voté, à Genève, la résolution franco-anglo-américaine soumise à la conférence du désarmement.

La *Kreuzzeitung* estime que l'entrevue Hitler-Mussolini pourrait avoir une importance exceptionnelle et fournir un nouveau point de départ pour tirer l'Europe d'une situation embourbée.

Paris, 11 juin.

Le *Matin* commente en ces termes le projet de rencontre :

Hitler, en effet, il faut le répéter chaque jour, parce que c'est chaque jour plus vrai, ne peut pas rester sur sa position actuelle. Il lui faut une issue, une issue qui ne donne pas à son opinion publique le sentiment de son échec.

Il lui faut au moins l'apparence d'un succès et il lui faudra, immédiatement après, la réalité d'un concours économique et financier.

Mais M. Mussolini jugera-t-il possible de s'engager suffisamment pour avoir quelque chance d'obtenir de la France, de l'Angleterre, de l'Amérique un tel concours pour le Reich ?

Déjà des voix discrètes s'élèvent ici pour dire que le chef du fascisme se doit à lui-même de rappeler les grandes puissances au devoir sacré : celui de se prémunir contre tout retour en Allemagne du bolchévisme.

L'accord franco-anglais de Genève

Cité du Vatican, 11 juin.

L'Osservatore romano donne, sur la résolution de Genève, une note optimiste très différente de l'opinion italienne.

« Malgré la sollicité apportée par la presse à préparer les actes de décès, écrit-il, le rapprochement inattendu franco-britannique a ramené un peu de sérénité dans l'atmosphère crépusculaire des derniers jours.

« Il faut rechercher l'aspect le plus saillant de l'accord de Genève non pas dans la formule adoptée, mais bien dans l'accord ressuscité entre Paris et Londres, après la parenthèse inquiétante qui s'était ouverte avec la divergence de vues Barthou-Simon.

« Evidemment, les réserves de l'Italie, de l'Union des Soviets et de quelques autres nations ne permettent pas de penser qu'un accord quelconque est prochain; mais la confiance en une utile reprise des négociations demeure fondée, surtout en ce qui concerne la solution du désaccord franco-anglais qui avait paralysé les travaux de la conférence. »

Le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie à Paris

Paris, 11 juin.

Venant de Genève, M. Yevtitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, est arrivé, hier, dimanche, à Paris. Le ministre qui était accompagné de sa femme et de son chef de cabinet a été salué par le ministre de Yougoslavie à Paris et par le chef de cabinet de M. Doumergue. De très nombreuses autres personnalités assistaient à l'arrivée de M. Yevtitch. Le séjour de ce dernier à Paris se prolongera jusqu'à demain soir, mardi.

A l'occasion de la visite de M. Yevtitch à Paris, M. Doumergue a fait quelques déclarations au correspondant parisien d'un journal yougoslave. Il a rappelé d'abord les luttes soutenues par les deux peuples pour leur indépendance et leur intégrité. M. Doumergue a poursuivi en disant que les deux pays suivent dans la paix une action commune. « Le gouvernement français demeure convaincu que la réorganisation économique du bassin danubien constitue le moyen le plus sûr de stabilisation de l'Europe centrale. »

Le président a terminé en souhaitant le succès des efforts communs pour préparer les jeunes générations de l'Europe à un avenir paisible et heureux.

Pour la sécurité publique en Autriche

Vienne, 11 juin.

Dans un appel lancé au peuple, le gouvernement autrichien, après avoir relevé que le nombre des actes de vandalisme accomplis, selon un plan précis, contre les lignes de chemins de fer, s'est multiplié, ces derniers jours, affirme que ces méthodes ont manifestement pour objectif de nuire au tourisme qui venait de reprendre son activité dans des conditions satisfaisantes.

Ces méthodes font supposer qu'une organisation unique est à la base de l'affaire et des avis précis permettent même de conclure que les ordres sont venus d'Allemagne. Le gouvernement autrichien regrette que des citoyens du pays en soient venus à accomplir de semblables actions et annonce que, dans chaque commune, un corps de défense volontaire sera organisé; sa tâche sera de lutter contre les auteurs d'attentats et de collaborer à leur recherche. Les membres de ces corps de défense seront soumis aux dispositions relatives aux organisations de la Sécurité nationale.

Les récompenses promises pour la découverte des crimes et autres délits seront augmentées. Le gouvernement est fermement résolu à enrayer le développement de ces méthodes terroristes. Il présentera à brève échéance des dispositions légales permettant d'agir avec la sévérité la plus rigoureuse contre les auteurs de troubles. Il sera, en particulier, fait usage de la peine de mort.

En terminant, le gouvernement autrichien invite la population à soutenir, dans la mesure du possible, les efforts des autorités chargées du maintien de l'ordre.

La Bulgarie veut soumettre les Macédoïens

Sofia, 11 juin.

(Havas.) — A la suite des perquisitions qui ont eu lieu, dernièrement, dans toute la Macédoine, et qui continuent actuellement, tous les chefs et membres de l'organisation révolutionnaire macédoïenne, au nombre d'une centaine, ont été arrêtés et amenés à Sofia. Ils devront choisir un lieu de domicile en Bulgarie, hors de la Macédoine.

Bagarres politiques dans le nord de la France

Denain, 11 juin.

(Havas.) — Une quinzaine de vendeurs de journaux des jeunes patriotes ont été attaqués par 150 révolutionnaires. Ils ont dû se réfugier au poste de police. A leur sortie du poste, ils ont été attaqués par des socialistes et communistes qui étaient au nombre de 500. Les patriotes ont cherché abri dans un café et il leur a fallu faire appel à la gendarmerie pour rétablir l'ordre. D'assez nombreux manifestants ont été légèrement blessés.

Valenciennes, 11 juin.

(Havas.) — A l'issue d'une réunion anti-fasciste, 350 révolutionnaires ont voulu former un cortège, mais la gendarmerie est intervenue et s'est opposée à sa formation. Des coups ont été alors échangés.

Affaire d'espionnage

Nice, 11 juin.

(Havas.) — Le bruit courait, hier soir dimanche, que l'affaire de trafic de stupéfiants de Saint-Raphaël pourrait devenir une affaire d'espionnage. On a signalé qu'une certaine dame Decugis passait fréquemment la frontière avec un commandant de réserve d'une armée étrangère, et le fait avait fait l'objet d'un rapport. Dans les milieux policiers, on pense que le couple se livrait à des agissements intéressant la défense nationale, ce qui ne l'aurait pas empêché de se livrer également au trafic des stupéfiants. M^{me} Decugis, qui était suspectée aussi de vol de stupéfiants, a déclaré que la drogue lui était fournie par une Anglaise habitant depuis longtemps Saint-Raphaël et qu'elle provenait directement

La tension politique en Espagne

Madrid, 11 juin.

(Havas.) — La nuit dernière, les occupants d'une automobile ont tiré des coups de feu sur un groupe de jeunes gens et jeunes filles appartenant à une association sportive socialiste qui défilait dans une rue de Madrid. Il y a eu quatre blessés dont deux gravement atteints. L'automobile a réussi à disparaître.

D'autre part, sur différents points de la ville, les gardes civiles ont chargé pour disperser des groupes d'excursionnistes qui chantaient l'Internationale et dont quelques-uns arboraient le drapeau rouge.

L'avion américain disparu

New-York, 11 juin.

(Havas.) — Les recherches se poursuivent activement pour retrouver l'avion géant de transport disparu hier soir, dimanche. (Voir *Faits divers*.) Il a été signalé, en dernier lieu, 45 minutes après son départ de New-York, à environ 150 km. de cette ville. Des avions patrouillent la région, mais ils n'ont rien découvert.

SUISSE

Les musiciens suisses

Frauenfeld, 11 juin.

Les 9 et 10 juin a eu lieu, à Frauenfeld, le 35^{me} congrès de l'Association des musiciens suisses, en même temps que l'assemblée générale de la Société pédagogique suisse de musique.

L'assemblée générale des musiciens a été présidée par M. Carl Vogler, de Zurich.

Elle a voté la résolution suivante :

« L'assemblée générale charge le comité de consacrer toute son attention à la situation devenue insupportable des artistes musiciens suisses. Elle le prie de veiller à ce que l'artiste suisse qualifié trouve auprès des établissements de concerts, des directions de sociétés et au microphone, tant en ce qui concerne la préférence lors des engagements qu'en ce qui concerne le traitement, un accueil plus favorable et qu'il soit moralement et financièrement traité de même façon que l'étranger de même catégorie. »

Une autre résolution relative au choix du directeur du Théâtre municipal de la ville de Berne réclame à nouveau que cette place soit confiée à un ressortissant suisse.

Winterthur a été désigné comme siège du congrès de 1935.

Au banquet, M. le conseiller fédéral Elter, chef du Département fédéral de l'Intérieur, a parlé au nom du Conseil fédéral.

Son discours a été applaudi durant de longues minutes.

Les samaritains

Rorschach, 11 juin.

L'Alliance suisse des samaritains a tenu, samedi et hier, dimanche, son assemblée des délégués.

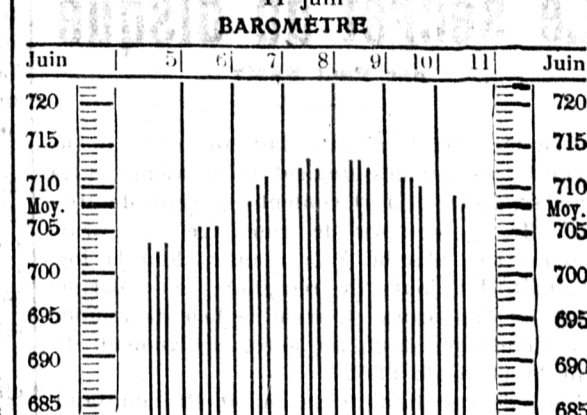
L'assemblée des délégués de dimanche était présidée par M. Seiler, de Vevey, président central. Il a été annoncé que la médaille Henry Dunant a été décernée à 144 membres émérites.

Une récompense spéciale a été accordée pour leur activité fertile pendant 25 années dans l'intérêt du service des Samaritains aux membres du comité, MM. Ischer (Berne), de Marval (Neuchâtel), et Edouard Michel (Berne).

Montreux a été désigné comme lieu de la prochaine assemblée des délégués, Brunnen s'étant inscrit pour organiser celle de 1936.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

11 juin



THERMOMÈTRE C.

Thermomètre C.										
Jun	5	6	7	8	9	10	11	Jun	5	6
7 h. m.	13	12	14	10	11	12	13	7 h. m.	13	12
11 h. m.	17	17	18	16	19	19	21	11 h. m.	17	17
7 h. soir	11	16	16	17	20	21	17	7 h. soir	11	16

Temps probable

Zurich, 11 juin, 11 heures du matin.

Beau et chaud; orages locaux.

Père Sudbrack, S. J.

Maman! Je voudrais communier

Préparation des tout-petits à la confession et à la communion

Prix : Fr. 1.90

En vente aux LIBRAIRIES SAINT-PAUL

FRIBOURG

Fête cantonale des pupilles

On nous écrit :

La douzième fête cantonale des gymnastes pupilles fribourgeois, qui s'est déroulée hier à Bulle, a été favorisée par un temps superbe et a eu un plein succès.

Toutes les sections fribourgeoises y assistaient. On salua avec beaucoup de plaisir la présence des sections de Gstaad et de Gessenay. Celles de Château-d'Ex et de Lausanne, également invitées, s'étaient fait aimablement excuser, étant retenues chez elles par des manifestations semblables.

La journée fut laborieusement remplie ; dès 8 heures, les concours individuels commençaient pour se poursuivre par le jeu de la balle au camp et la répétition des préliminaires généraux. Relevons que l'on avait envisagé pour toutes les sections qui le désiraient la fréquentation de l'office divin.

Le banquet officiel eut lieu à l'hôtel du Cheval-Blanc et fut excellemment servi par les soins de M. Robadey.

Sous la direction experte de M. Borgeaud, président du comité d'organisation, la partie oratoire fut brève. M. Gaudard, préfet, apporta le salut du gouvernement cantonal. Il dit combien il avait déjà, dans le cours de la matinée, apprécié les nouvelles méthodes de gymnastique qui poursuivent un développement rationnel et harmonieux du corps. Mais la gymnastique doit être un moyen et non un but. Elle doit contribuer au développement de la discipline et de la volonté tout en cultivant l'amitié et la fraternité. Les jeunes, dit-il en terminant, doivent toujours suivre les exemples des anciens et poursuivre dans leur programme l'amour de Dieu et de la patrie. Puis il offrit des vins d'honneur au nom de l'Etat.

On applaudit encore d'éloquents et spirituelles paroles de M. James Glasson, syndic de Bulle ; M. Richoz, révérend curé ; M. Lucien Despond et M. Jules Blanc, membres d'honneur de la Société de gymnastique de Bulle ; M. Strub, président cantonal des gymnastes, qui revenait de Budapest ; M. Bardy, président cantonal des pupilles ; M. Hädener, président de la section de Bulle.

Puis un charmant cortège parcourut les rues de la ville de Bulle et l'on se retrouva sur la place de fête où un public enthousiaste applaudit les diverses productions et les jeux des sections, ainsi que les préliminaires généraux.

Ajoutons que l'Harmonie de la ville de Bulle qui se prodigua et dont le concours fut vivement apprécié contribua largement au succès de la journée.

Ce fut une belle manifestation qui prouve que la gymnastique est en honneur chez nous et qu'elle occupe peu à peu la place à laquelle elle a droit.

Toutes les productions de la journée ont marqué un sérieux progrès et un travail intelligent et persévérant.

A l'hôtel de Fribourg

Le gala de musique russe classique et populaire organisé par la direction de l'Hôtel de Fribourg samedi, 9 juin, dans la magnifique salle des fêtes de l'établissement a eu un plein succès.

L'orchestre Tchernojarov compte les meilleurs joueurs de balalaïkas que nous ayons entendus. Pour nos oreilles d'Occidentaux, la musique populaire russe a encore beaucoup de secrets. Nous avons peine à comprendre parfois l'étrangeté de ses harmonies, la mélancolie de ses mélodies, la rudesse de son rythme, le timbre curieux de ses balalaïkas. L'excellence de l'exécution compense alors ce que la musique peut avoir de

prime abord de déroutant. L'ensemble Tchernojarov compte également de réputés chanteurs solistes : MM. Nagatchewsky et Pochivallo, ténors, Zakharof et Marmyge, barytons, qui ont été copieusement applaudis, ainsi que M^{me} Nagatchewsky, pianiste, M. Sakhenko Sakowsky, violoniste, et M. Petlichenko, guitariste.

H. H.

Chronique judiciaire

Cour d'assises

On nous écrit :

Comme nous l'avions annoncé, la Cour d'assises du premier ressort a jugé, samedi, Julien Seydoux, accusé d'être l'auteur de l'incendie de sa maison survenu aux Ponts d'en Haut, commune de Vaulruz, le 16 mars passé.

Julien Seydoux est âgé de cinquante-trois ans ; il est veuf depuis quelques années ; il eut douze enfants, dont sept vivent encore et dont trois âgés de 15 à 19 ans se trouvaient à la maison paternelle. Lui-même fut victime, il y a de longues années, d'un grave accident qui nécessita l'amputation du bras droit. Tous ceux qui le connaissent le déclarent très travailleur, cherchant toujours à faire face à ses engagements, mais dur pour lui-même et pour ses enfants.

Il y a une quinzaine d'années, il achetait sa propriété pour une vingtaine de mille francs. Le bâtiment, grand mais vieux et ayant besoin de réparations urgentes, était assuré 12,500 fr., montant qui semblait dépasser quelque peu sa valeur actuelle. Il en est de même pour le mobilier qui figurait à l'inventaire pour une somme de 6250 fr.

Seydoux entra en relations avec un amateur et vendit son petit domaine d'une dizaine de poses pour la somme de 22,400 fr. Il semble ensuite qu'il ait eu quelques craintes sur la solvabilité de l'acquéreur, car il chercha par tous les moyens à retarder la réalisation de la promesse de vente ; finalement, un arrangement intervint et Seydoux s'engageait à verser une indemnité de 1200 fr. pour que la vente n'ait pas lieu. Son bâtiment brûla, au soir du 15 mars. Un commencement d'incendie se déclarait au galetas. Il fut maîtrisé avec le secours des voisins. Mais, le lendemain matin, vers 6 h. 1/2, le feu recommença et les efforts des pompiers durent se borner à protéger les bâtiments des environs.

Seydoux n'a jamais avoué son crime, mais, dans le défilé des témoins, les dépositions de ses propres enfants furent accablantes pour lui. Aussi M. Pierre Barras, avocat à Bulle, qui assumait la défense d'office, eut une tâche délicate et difficile, dont il s'acquitta avec beaucoup de talent et d'éloquence. Quant à M. Weck, procureur général, qui occupait le banc du ministère public, il présenta un réquisitoire très objectif et modéré.

Le jury que présidait M. Mauron, député à Villaraboud, répondit affirmativement et à l'unanimité aux deux premières questions qui lui étaient posées, reconnaissant ainsi Seydoux coupable d'avoir mis intentionnellement le feu à son bâtiment. Par contre, il admit les circonstances atténuantes. Le ministère public requit sept ans d'emprisonnement et le paiement de tous les frais, peine que la Cour ramena à six ans.

CALENDRIER

Mardi, 12 juin,

Saint JEAN DE SAINT-FACOND, confesseur

Ce saint renonça à un brillant avenir dans l'état ecclésiastique et distribua ses biens aux pauvres pour entrer chez les Augustins. Il avait un don particulier pour apaiser les discordes et les querelles. († 1470.)

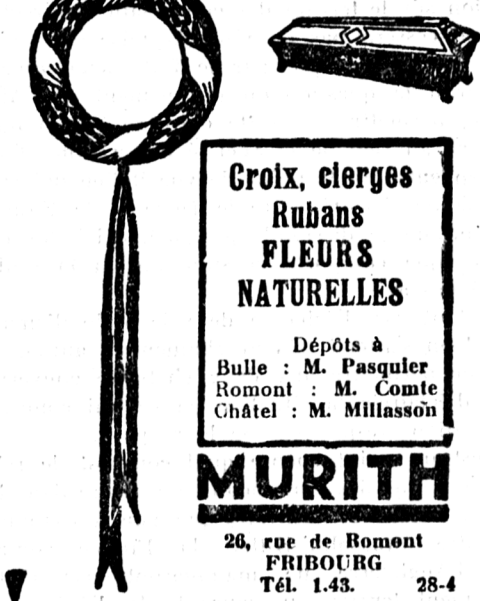
MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 9 juin :

Oeufs, 1 fr. 20 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 40-70 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10 c. Pois, le 1/2 kilo, 80 c. Poireau, la botte, 20-30 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Choucroute, l'assiette, 25 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Rhubarbe, la botte, 15-20 c. Asperges, la botte, 80-1 fr. 10. Pommes, les 5 litres, 1 fr. 20-1 fr. 60. Cerises, le kilo, 80-90 c. Fraises, le demi-litre, 50 c. Grosses groseilles, le litre, 50 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 60. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr.-7 fr.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

POMPES FUNEBRES



Croix, clerges
Rubans
FLEURS
NATURELLES

Dépôts à
Bulle : M. Pasquier
Romont : M. Comte
Châtel : M. Millasson

MURITH
26, rue de Romont
FRIBOURG
TÉL. 1.43. 28-4

Tir fédéral

A vendre, pour Fr. 1000.—, bon TAXI 6 places, voiture française de premier ordre, ayant coûté Fr. 16,000.—, chez DALER Frères, garage du Capitole.

A la même adresse, occasions intéressantes en camions et voitures. 51-4

Huile pour autos

Importante maison cherche représentant actif et bien introduit dans le canton de Fribourg. Huile de toute première qualité. — Adresser offres avec photo sous chiffres A 7726 L, à Publicitas, Fribourg.

STORES

pour magasins, balcons, fenêtres
Livraison rapide et avec garantie

chez

W. BOPP

tapissier-décorateur

Fribourg
Tél. 1648.

Rue du Tir, 8
2-4

CAFÉ

Mercur

TOUJOURS
LE PLUS AVANTAGEUX

Fête de tir

Willy BOPP, tapissier-décorateur,

membre de la Société des tapissiers-décorateurs
Fribourg, rue du Tir, 8

se recommande par des décorations de fête

Tous les modèles officiels et spéciaux
à des prix avantageux. 2-2

Grand stock en drapeaux, oriflammes,
panoplies, etc.

Sommelières

des cantines et des restaurants, procurez-vous vos sacoches en véritable cuir boxcalf très souple, avec ceinture et fermeture éclair, à 3, 4 et 5 compartiments, à des prix avantageux. 12914
L. Kolly, fabricant, pl. Notre-Dame, 176, Fribourg.

Changement de domicile

LA CLINIQUE DENTAIRE DU Dr DES-COMBES, actuellement à la rue de Romont, 18 (Café de la Paix), sera transférée dès le

26 juin

à l'HOTEL TERMINUS, avenue de la Gare, II^{me} étage. 158-4

Le secret du disque

par Paul SAMY

Blanche Bréat n'avait fait qu'entrevoir les domestiques qui desservait le deuxième étage, mais se déclarait fort contente de ceux de Mme d'Orville, y compris le concierge, un brave homme, très attaché à la famille, dont la loge devenait, les jours de réception, le « dernier salon où l'on cause », étant le lieu de réunion des chauffeurs dont les autos s'alignaient devant la porte de l'hôtel.

L'un de ces derniers paraissait être un familier de la maison, car il n'y conduisait pas seulement M. Schweler, mais venait y chercher la comtesse pour ses courses de l'après-midi.

C'était un grand gaillard, aux épaules carrées, à la figure rasée, aux traits rudes, et qu'on eût pris, sans sa casquette, pour un clergyman avec sa houpplande ornée d'un revers blanc qui lui descendait sur les talons.

Blanche Bréat avait fait sa connaissance un soir que la comtesse l'avait envoyée chercher dans la voiture un paquet qu'elle y avait oublié.

— Comment vous appelez-vous ? lui avait demandé le chauffeur.

— Blanche, avait-elle répondu. Et vous ? interrogea-t-elle.

— Louis, dit-il, Louis Hasbein.

— Vous avez un accent étranger, fit-elle.

— Parce que je le suis, mademoiselle. La Suisse est mon pays. Mes parents sont de Zurich. Et, ajouta-t-il, vous êtes contente de votre place ici ?

— Jusqu'à présent, oui, répondit-elle. Pourquoi ? Elle n'est pas bonne, cette place ?

— Je ne dis pas. Mais j'en connais de meilleures, une au moins, occupée par une payse à moi qui va retourner chez elle pour se marier. Celle qui la remplacera aura de la chance. C'est une place de choix. Si j'étais vous, conclut-il, je n'hésiterais pas.

En racontant à Natier cette conversation dans la chambre de l'Hôtel Bleu, Blanche Bréat n'avait d'autre intention que de tenir l'inspecteur au courant de tous ses faits et gestes.

Elle ne cachait pas que cette sollicitude inattendue du chauffeur l'avait étonnée. Alors elle n'avait pas dit non. Elle réfléchissait.

— Où et chez qui travaille votre payse ? avait-elle demandé.

— Au 5 de l'avenue Henri-Martin, chez le colonel Mouradié, répondit le chauffeur, en mettant sa machine en marche pour repartir, car j'avais retrouvé sous un coussin le petit paquet de la comtesse.

Natier réfléchissait. Le colonel Mouradié, n'était-ce pas le chef de ce malheureux capitaine Durtill, qui s'était laissé voler un document du service des renseignements ?

Qu'était-ce que cette bonne d'origine suisse, ce qui restait peut-être à prouver, dont la place était à prendre ?

Qu'était-ce également que ce chauffeur qui, de but en blanc, offrait cette place à une domestique qu'il ne connaissait pas quelques instants avant ?

Il y avait là une série de petits faits d'apparence insignifiants, mais qui, par leur rapprochement, mettaient en éveil l'esprit soupçonneux de l'inspecteur.

— Vous dites, mademoiselle, fit-il, que c'est le

chauffeur de M. Schweler ? Ayez donc l'œil sur lui. Il y a trop de chauffeurs dans ces histoires et je donnerais gros, continuait Natier, en pensant à haute voix, pour pouvoir mettre en présence celui qui a perdu sa clef à Suresnes, celui qui accompagnait Gertrude Welche au bar de la rue des Grades et ce généreux personnage qui s'intéresse si fort à votre situation.

Il se leva pour se retirer.

— Nous n'avons plus rien à nous dire, fit-il, et je ne veux pas priver votre mère plus longtemps de votre visite. Ce sera encore pendant huit jours qu'elle ne vous verra pas. A moins que...

Il n'acheva pas sa pensée, mais sortant un numéro de l'*Intransigeant* de sa poche, il le tendit à la jeune fille.

— Tenez, vous lirez cela en route. Ah ! nous sommes bien traités. Il a d'ailleurs la partie belle le jeune Dermond et du talent par-dessus le marché. Il a la verve incisive et ne ménage pas la Sûreté. Il dit malheureusement la vérité.

— A quel propos ? demanda Mlle Ferette en mettant le journal dans sa poche.

— A propos de cette affaire de femme de chambre étranglée et de bien d'autres auxquelles il fait une discrète allusion et qu'il nous sortira quelque jour. Déjà l'autre semaine, à propos de la publication en Allemagne du projet de convention franco-britannique, il avait publié un article mordant sur ce qu'il appelait « une nouvelle invasion » : celle des espions.

— Je l'ai lu. Mais est-ce bien vrai ?

— Trop vrai, fit Natier à la jeune fille en lui serrant la main. Il ira loin ce petit Dermond et nous n'avons pas fini avec lui.

Petit, sans doute parce qu'il était jeune, mais non de taille, car Pierre Dermond était au-dessus de la moyenne, bien campé et solide d'épaules,

supportant une figure ouverte et fort intelligente.

Si quelqu'un connaissait bien le journaliste, c'était Annie Ferette.

Ils s'étaient liés, du temps qu'elle voulait entreprendre des études de droit et que Dermond finissait son doctorat.

Il n'avait que vingt-sept ans, quatre ans de plus qu'elle, et ils s'étaient attachés, dès ces premières rencontres, d'une bonne amitié qui, à la longue, s'était changée, du moins chez le jeune homme, en un sentiment plus profond.

Ses études de droit terminées, il s'était jeté dans le journalisme pour se faire plus rapidement, pensait-il, une situation que le barreau ne donnait qu'avec parcimonie, même à ceux que la nature avait dotés du don de l'éloquence.

Ce don, elle l'avait refusé à Dermond. En revanche, il possédait l'art d'écrire servi par de belles qualités de verve et d'imagination.

Une petite porte lui était ouverte à l'*Intransigeant* ; il la franchit sans viser plus haut. L'essentiel était d'avoir une rubrique. Il vint grossir le bataillon des reporters et s'y fit rapidement une place en vue.

Pendant ce temps, sa camarade Annie Ferette, qu'il ne cessait de voir, s'essayait dans le professorat des langues étrangères qu'elle possédait à la perfection.

Et c'était à l'insu du jeune homme qu'elle avait accepté d'entrer dans les cadres de l'administration préfectorale, au poste qu'elle occupait.

Il avait été question entre eux, deux ans plus tôt, de se marier.

Mais avec quoi ? Dermond n'avait qu'une petite pension que lui faisait son père, receveur en retraite ; quant à Annie Ferette, elles arrivaient à peine, elle et sa mère, à joindre les deux bouts.

(A suivre.)

Le Conseil d'administration
de la Grande Brasserie et Beaugard
fait part du décès de
**Monsieur
le Colonel Henri CHESSEX**
son dévoué collègue,
administrateur dévoué
et ami de la Société

Culte au temple de Montreux, mardi, 12 juin
à 15 heures.
Honneurs à 15 h. 30.

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation
de **UNE FEMME AU VOLANT**
avec
Henry Garat, Lisette Lanvin, Raymond Cordy
Dès demain à **TARIF REDUIT**
JEAN KIEPURA et **LUCIEN BARROUX**
dans **TOUT POUR L'AMOUR**
Téléph. 1300

DEUILS
En cas de décès, adressez-vous
à la
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE
Dans un délai de 12 heures, nous pou-
vons vous fournir une teinture de noir-
deuil de tous vêtements confectionnés
prêts à être portés.
Les envois postaux reçus le matin sont
retournés le même soir.
Magasins : **Rue des Epouses et**
Grand'places, 26, FRIBOURG.
Téléphone 7.93.

Représentants

sont demandés pour la
vente de jeux pour cafés
et chaise-longue, nouveauté
brevetées. — Faire
offres sous P 3468 Yv, à
Publicitas, Yverdon.

On demande pour tout
de suite, dans un café
de campagne, une

Sommelière

Bons soins et vie de fa-
mille. Faire offres avec
certificats et photo, à
Publicitas, BULLE, sous
P 23-26 B.

A VENDRE
au centre d'un bon
village du canton
**BOULANGERIE-
EPICERIE**
en plein rapport. Bonne
construction. — Pour
tous détails, s'adresser
à **MM. Reichlen
et Cie, BULLE** (Ser-
vice des Gérances).

Famille distinguée, habi-
tant Milan, cherche, pour
fin juin

Volontaire

catholique, de langue fran-
çaise. Bon traitement as-
suré. — S'adresser à
**Mme Trissino, Via Sel-
tembrini, 63, Milan.**

**Deux
sommelières**

(Weinverkäuferinnen) ha-
biles et présentant bien
cherchent place dans une
taverne, durant la fête
fédérale de Tir. Certi-
ficats et photos à dis-
position. — Offres sous
chiffres P 21469 On, à
Publicitas, Fribourg.

NAX (Valais)

Séjour d'été idéal, alti-
tude 1300 m. A louer dans
beau chalet bien situé
appartement compre-
nant cuisine, salle à man-
ger, 2 ou 3 chambres
avec balcon, meublées ou
non, eau et lumière. Prix
modéré. 2917
S'adr. à **Beytrison Sos.,
Bel Air. Tél. 601-4, Nax.**

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière repré-
sentation de la délicieuse comédie
PARAMOUNT
UNE FAIBLE FEMME
avec **Meg Lemonnier**
Dès demain :
LE BLUFFEUR
avec **André LUGUET**
TEL. 714

A VENDRE
dans la contrée de Charmey, UN BON
DOMAINE d'environ 25 poses, avec pâtu-
rage boisé attenant. Chalet en bon état,
eau assurée. — Pour tous renseignements,
s'adresser à **MM. REICHLIN & Cie, Bulle**
(Service des gérances). 45-30

Bon commerçant de la
place demande à emprun-
ter
5000 fr.
contre bonne garantie.
Faire offres par écrit
sous chiffres P 12916 F,
à Publicitas, Fribourg.

Avis
Verrat primé est à la
disposition des éleveurs.
Monney frères,
40801 **Corpataux.**

SOUSSION
Les travaux de maçonnerie et charpente
pour la transformation du bâtiment de
M. Imhof, à Magnedens, sont au concours
du **11 au 15 juin**. Plan et devis auprès
du soussigné. 12915
Imhof.

Jeune homme 23 ans,
sérieux, possédant certi-
ficats apprentissage de ban-
que, connaissant la vente,
cherche **emploi** dans bu-
reau ou éventuellement
commerce. Certificats, ré-
férences et photo à dis-
position. Prière d'adresser
offres écrites à Publicitas,
Bulle, sous P 2318 B.

Ruf
Comptabilité
**RUF-
PORTABLE**
comptabilité et fait votre
correspondance
Comptabilité Ruf S. A.
Lausanne, 13, rue Pichard
Tél. 27.077
Zurich, Löwenstraße 19
Tél. 57.680

Maréchal-serrurier
travailleur, sobre et sé-
rieux, parlant les 2 lan-
gues, cherche place stable
dans atelier ou comme
magasinier. Bonnes réfé-
rences. Entrée tout de
suite ou à convenir.
S'adresser sous chiffres
P 40791 F, à Publicitas,
Fribourg.

**Deux bons
musiciens**
(accordéon chrom.)
demandent à jouer pen-
dant la fête du **Tir
Fédéral.** 6404
Adresse : **Siegfr. Wicki,
prof., rue d'Italie, 10,
Genève.**

A louer
Grand'rue, 33, côté
Sarine, **appartement 4
pièces,** confort moderne.
Entrée 25 juillet ou éven-
tuellement le 25 juin.
S'adresser à **M. Schmidt,
Grand'rue, 12.** 12871

HERNIE
Bandages 1^{re} qualité,
élastique ou à ressort.
Très bas prix. Envoi à
choix. Indiquer tour et
emplacement de la her-
nie. **R. Michel, spécialiste,
Mercerie, 3, Lausanne.**

Surnuméraire
est demandé pour travaux
de bureau.
Offres écrites avec ré-
férences sous chiffres
P 223-13 F, à Publicitas,
à Fribourg.

A VENDRE
près d'un village, entre
Bulle et Fribourg
Beau domaine
d'environ 30 poses,
avec maison d'habita-
tion remise à neuf,
grange à pont, remise,
porcherie, superbe ver-
ger, etc. — Situation
avantageuse. Terrain
de 1^{re} qualité. 40-29
**MM. REICHLIN
et Cie, BULLE** (Ser-
vice des gérances).

A vendre petite
Epicerie
très bien située, dans la
Singine. Convendrait aussi
à artisan ou autre com-
merce.
Se renseigner sous chif-
fres 4806 Poste restante,
Fribourg.

**Myrtilles
fraîches**
pour stériliser : 1010-1
10 kg. Fr. 6.20
5 kg. » 3.15
**Manfrini, Fils, Ponte-
Crémenga (Tessin).**

A VENDRE
une jeune truie portante
de 12 semaines. Belle
race. 40802
S'adresser à **JEAN
DAFFLON, à Neyruz.**

Pieds humides?
ASPIRINE
BAYER
Dans les pharmacies.
Prix Frs. 1.75. A 15-010 F.

A l'HOTEL DE FRIBOURG
le nouvel Orchestre
HONGROIS
vous fait entendre
son répertoire
des plus variés
sous la conduite
personnelle
de
**Mademoiselle
Clairie HEGEDUS**
violoniste

du lundi Apéritif-concerts de 11 h. 30 à 12 h. 30
et de 17 h. 30 à 18 h. 30
au vendredi Concert du soir dès 20 heures

Le SAMEDI de 16 h. à 18 h. et dès 20 heures
Le DIMANCHE de 11 h. 15 à 12 h. 15 - 16 à 18 h.
et dès 20 heures

DEGUSTEZ
Les spécialités apéritives de la maison, ses vins
de choix et les bières réputées du Cardinal.
Les dames apprécient spécialement nos glaces
fines et nos pâtisseries.
Le tout à des prix populaires. 13-10

Sommelière
cherche place
dans bon café de cam-
pagne ou en ville. De-
mander l'adresse au Bu-
reau d'annonces des
« Freiburger Nach-
richten », place de la
Gare, 10, Fribourg.
Tél. 8.50 sous N° 184.

ON DEMANDE
Jeune homme
pour entrée immédiate ou
date à convenir, pour pe-
tits travaux et commis-
sions. 12902
Adresse : **M. Paul
Mauron, boulangerie,
Bouloz.**

**A LOUER
un bel
Appartement**
de 5 pièces, avec tout
confort, à la rue de Lau-
sanne, 45. 12848
S'adresser chez M. G.
de Weck, rue de Ro-
mont, 18, III^{me} étage.

Bureau de la place de-
mande une
**steno-
dactylographe**
pour un remplacement.
Entrée 15 juin.
Faire offres case pos-
tale 8154. 12865

**La grande
MODE
gaine "Sansa"
en Lastex**

GELFRUIT
une belle
Confiture
bien consistante
en 5 minutes de cuisson
En vente dans les drogueries et
dans magasins d'alimentation
PRODUIT SUISSE

**A louer
BEAUX LOCAUX**
en 3 pièces, avec eau,
chauff. au mazout, rez-
de-chaussée, r. Fries, 1.
S'adr. 2^{me} étage. 12883
Prix : Fr. 1200.—

Je cherche une
Jeune fille
active, de 20 à 25 ans,
pour faire le ménage et
la cuisine et aider au
restaurant; de préférence
jeune fille de la campa-
gne. 12874
S'adresser à **Mme Albert
Brandt, hôtel Tête-de-Rang
Val-de-Ruz.**

extensible dans tous les
sens, nous la tricoteons
nous-mêmes. Elle est la-
vable, invisible sous les
vêtements les plus légers
haut. 25 cm. 11.25
» 30 cm. 13.65
haut. 35 cm. 15.75
» 40 cm. 18.-
Aux Corsets élégants
69, rue de Lausanne,
Fribourg. Tél. 11.11

A vendre
dans localité im-
portante du can-
ton, EXCELLENTE
BOULANGERIE av.
café-restaurant,
jardin, verger, jeu
de quilles, etc.
**REICHLIN & Cie,
BULLE** (Service des
Gérances). 40-27

Qu'obtiennent-ils pour...
un franc?
A peine une modeste place au cinéma.
3 chopes, petit pourboire compris.
Une eau gazeuse... pas toujours!
Mais, pour la même somme, vous avez
trois litres de lait, trois litres d'un lait
délicieux et nourrissant.
Vous voyez ainsi que le lait est bon
marché par rapport à tant d'autres
choses — peut-être trop bon marché
pour être apprécié à sa juste valeur.
**Dès demain, commandez davantage
au laitier!**

Commission suisse du lait

**Le lait
C'EST LA
SANTÉ**
Jäggi + Wülrich



Démonstration pratique, comment obtenir avec

GELFRUT

toutes confitures et gelées consistantes en 5 minutes de cuisson, dans la salle du « café des Grand-Places ». Mardi, 12 juin, 15 h., 16 h. 30 et 20 h. Dégustation et recettes gratuites. — Entrée libre.

Substance gélatineuse naturelle, tirée de la pomme.

Märwiler Obstprodukte Vertriebs A.-G., Seidengasse, 10, Zurich, 1. 175

Avis aux pr

Si vous avez un travail pente ou de menuiserie fiez-le au Service expr

Etablissements **WINCKLER**

Fribourg (Tél. 15.70)

On offre à vendre, dans importante localité vaudoise, vallée de la Broye

Bon café restaurant

Jeu de quilles moderne, grange, écurie, grand jardin, ainsi que deux poses de beau terrain. Ecrire sous chiffres A 7482 L, à Publicitas, Lausanne.

A LOUER

APPARTEMENTS

avenue de Péroilles, rue de Lausanne et Gambach. 12380

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guillaume Weck, rue de Romont, 18, Fribourg, 11^{me} étage.

A LOUER

beaux locaux, situation centrale

pouvant convenir pour cuisine populaire, crémèrie, atelier, bureau ou analogue. Central, eau chaude, év. monte-charge. 12903

S'adresser au bureau, 5, rue du Temple, Fribourg. Téléphones : 5.21 — 2.23.



C'EST UN PLAISIR

de se procurer une paire de sandalettes ou des souliers tressés dans le grand choix, chez

KURTH, Fribourg



Tout pour l'apiculture

E. Wassmer S. A. Fribourg. 47-8

On demande

jeune fille habile, propre, pour le ménage et servir à table. 12863 S'adresser : Pension Ortleb, rue Locarno, 13, Fribourg.

JEUNE OUVRIER

20 ans, cherche place, comme ouvrier tapissier-décorateur. 40796 Faire offres à Rouvenaz Paul, rue du Jura, Payerne.

Grande maison de gros de la branche du tabac, bien connue en Suisse, cherche pour tout de suite **REPRÉSENTANT** pour visiter les restaurants, hôtels, kiosques et consommations (peut-être comme gain extraordinaire) dans le canton de Fribourg. Messieurs bien introduits chez cette clientèle, sont priés d'écrire sous chiffres D 4878 Q, à Publicitas, Bâle, en ajoutant des références.

On cherche pour tout de suite une gentille **Jeune fille** de 17 à 18 ans, pour le ménage et les enfants. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 2331 B.

DOL XIR DENTIFRICE S'IMPOSE

L'élisir dentifrice ODOL doit l'accueil sympathique mondial à son agréable goût de fraîcheur et à ses qualités antiseptiques. Ces faits devraient vous engager à ne vous servir que de l'ODOL pour les soins de la bouche et des dents. — Les deux, l'élisir et la pâte dentifrice ODOL sont des produits suisses. Compagnie O D O L S. A., Goldach (St-Gall)

TEINTURERIE - PRESSING

Criblet, 1 **NETTOYAGE** **REPASSAGE** **Tél. 15.75**

Travail soigné **Livraisons rapides**
Repassage de complet, Fr. 2.— **Détachage 50 ct. en plus**
Teintures — Décatisages — Stoppages — Plissages
Jours à la machine.

SERVICE A DOMICILE **Envoi par poste** **F. Thévoz.**

VENTE AUX ENCHÈRES

de MEUBLES

et

OBJETS ANCIENS

(tableaux, bijoux, ivoires, gravures, porcelaines, pendules, montres, armes et curiosités)

Mercredi 13, Jeudi 14 et Vendredi 15 Juin
AU PALACE HOTEL A LAUSANNE

Aux jours fixés, l'après-midi, de 2 h. à 6 h., et le soir de 8 h. à 10 h., les sous-signés procéderont à la vente aux enchères, aux conditions d'usage, d'un lot très important de meubles et autres objets, au nombre desquels sont :

- 1) des meubles anciens : bureaux, crédences, commodes, tables, sièges, dont 2 bergères Ls XV, 2 fauteuils Renaissance, de l'époque, etc.
- 2) environ 200 pièces de faïences et porcelaines anciennes, dont quelques spécimens de Vieux-Nyon et Vieux-Zurich ;
- 3) une centaine de pièces de vieille argenterie : flambeaux, coupes, sucriers, plats, soupière, salières, dont quelques pièces Vieux-Zurich et Vieux-Genève ;
- 4) un lot bonbonnières et étuis, en or, argent, émail et porcelaine ;
- 5) un lot de bijoux anciens : pendentifs, broches, bracelets, colliers, boucles d'oreilles, etc.
- 6) armes anciennes : fusils, pistolets, poignards, hallebardes, piques, etc.
- 7) un lot de gravures et dessins ;
- 8) pendules Ls XV, Ls XVI, Empire, montres en or, émaillées, etc.
- 9) beaux ivoires anciens, statuettes, coupe, triptyques, netzuki, etc. ;
- 10) un lot important de peintures anciennes des XVII^{me} et XVIII^{me} (Liotard, etc.) et XIX^{me} siècles, dont plusieurs très beaux spécimens de Grison, Calame, 1 Diaz, études de Hodler, etc.
- 11) divers étains, bronzes, cuivres et bois sculptés ;
- 12) un tapis persan ancien, une tapisserie flamande du XVII^{me}, un tapis Aubusson et divers autres objets dont le détail serait trop long.

L'exposition aura lieu mardi 12 juin, de 2 h. à 6 h., au Palace Hôtel, à Lausanne. Pour tous renseignements, s'adresser aux chargés de la vente :

Julien MUNCH
antiquaire,
Av. Benjamin Constant, 2
LAUSANNE

Louis KOHLER
agent d'affaires patenté
St-Pierre, 8
LAUSANNE



Une robe, Madame...

que papa Marabout vous conseille de porter à nouveau. Non, non, ne vous récriez pas: l'étoffe est encore impeccable — certes, quelques taches — une couleur passée — mais ne devez-vous pas faire des économies? Eh bien, n'hésitez pas, hâtez-vous d'apporter cette robe à l'un des dépôts ci-après. Elle vous reviendra, dans quelques jours, méconnaissable. Vous battrez des mains, vous verrez! Et puisque nous y sommes: pensez aussi au complet de monsieur!

Grande Teinturerie DE MORAT

LE MARABOUT VIENT À BOUT DE TOUT
Magasin à Fribourg : Grand'ruo

Le nouveau film sonore du Persil „Kauft Schweizerware“

(complètement en dialecte suisse-allemand)

sera projeté à **FRIBOURG**

SALLE LENDA

Lundi & mardi, 11 & 12 juin
à 16 h. 1/4 & à 20 h. 1/4.

THÉÂTRE LIVIO

Mercredi & jeudi, 13 & 14 juin
à 16 h. 1/4 & à 20 h. 1/4.

ENTRÉE LIBRE

Invitation cordiale à chaque ménagère et jeune fille.
Enfants de moins de 14 ans non admis.

Henkel & C^{ie}, S. A., Bâle.